

Grève dans de nombreuses écoles primaires

Page 2

Hameur El Ain (Tipasa)

Décès d'un homme qui s'est immolé par le feu

Page 2

Les DEBATS

Votre quotidien national

Déclarations de Amar Saâdani sur le Sahara occidental

La réaction ferme du gouvernement

Les déclarations de Amar Saâdani, ancien président de l'APN et ex-secrétaire général du FLN, sur le Sahara occidental ont fait réagir le gouvernement algérien qui a rappelé par la voix de son porte-parole, Hassan Rabehi, la position «immuable» de l'Algérie quant à la question sahraouie.

Page 3



Gestion des risques majeurs

La part des nouvelles technologies



Par Saâd Taferka

Les conseils et messages adressés quotidiennement aux auditeurs par les différentes chaînes de la Radio nationale depuis la fin de l'été sur les risques d'inondation en ce début de la saison automnale, rappellent au devoir de vigilance, non seulement le grand public, mais également les institutions et structures chargées de la protection des biens et des personnes.

Les scénarios catastrophiques ne cessent de se reproduire, aussi bien dans la gestion des eaux pluviales- accentuées par des perturbations dues aux changements climatiques-, que dans les incendies de l'été affectant forêts, moissons, maquis, garrigues et biens domestiques, allant parfois jusqu'à provoquer des pertes humaines.

Sur le plan de la vulgarisation et de la communication, l'actualité est aussi occupée par ces déclarations faites au début du mois en cours à la Radio Chaîne III par le professeur Abdelkrim Chelghoum, président du Club des risques majeurs, faisant état des risques qui pèsent sur les nouveaux projets urbains au niveau de la capitale dont, selon l'invité de la radio, 90% sont érigés dans des zones non constructibles, exposés de manière directe aux inondations et aux secousses telluriques. Autrement dit, les appels à la vigilance des citoyens ne peuvent pas suffire pour éviter les catastrophes dues aux eaux pluviales. Les pouvoirs publics gestionnaires du territoire sont interpellés de façon puissante par les experts et scientifiques pour le respect des règles d'urbanisme et de la construction.

Les risques naturels, les accidents domestiques et industriels et d'autres aléas liés à la vie moderne, font inexorablement partie du quotidien des individus et de la collectivité; la société essaye de les éloigner, de les prévenir et de lutter contre eux avec les moyens qui sont à sa disposition. Souvent, ces derniers sont déficitaires, outre le constat de lacunes connues en matière d'organisation des secours, d'évacuation des blessés et d'acheminement des aides d'urgence.

Page 4

Ligue professionnelle de football

La programmation inquiète les clubs

Page 18



Un taux de suivi de 62% selon le syndicat

Grève dans de nombreuses écoles primaires

L'appel du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTÉ) a eu un écho favorable au sein des enseignants des écoles primaires. La grève d'une journée a enregistré une large adhésion à travers plusieurs établissements du pays. Le taux de suivi était de 62,75%, relève le syndicat.



Par Karima Nacer

Hier, c'étaient la paralysie dans les écoles primaires. La grève d'une journée décidée par le Snte a été largement suivie dans plusieurs wilayas du pays, selon le syndicat. Kouider Yahiaoui, responsable au Snte, relève que «Le taux de participation au mouvement de grève varié d'une wilaya à une autre, mais globalement le taux de suivi était de 62,75%». Il a ajouté que «le taux de participation au mouvement de grève le plus élevé a été enregistré dans la wilaya de Tizi Ouzou avec 90,01%. Et le taux le plus faible a été enregistré dans la wilaya d'Illizi avec 17,20%».

En plus de cette grève, des sit-in ont été observés dans plu-

sieurs wilayas du pays, indique M. Yahiaoui. Dans la capitale, dans la matinée d'hier, les enseignants ont observé un sit-in, devant le ministère de l'Éducation sis au Ruisseau. Les protestataires ont adressé des messages au premier responsable du secteur. «*Ministre, nous voulons du changement*», ont scandé les protestataires. «*Pour la révision du programme pédagogique*», «*Nous voulons une égalité dans le classement*» ou encore «*On ne touche pas à la dignité de l'enseignant*», peuvent lire également sur les banderoles. «La politique de l'enseignant multiservices doit cesser. Nous ne pouvons pas assurer les cours, la surveillance, l'assistance et le suivi pédagogique», indique un protestataire.

«Dans certains établisse-

ments primaires, les enseignants ont carrément renvoyé les élèves chez eux, et dans d'autres établissements, les enseignants ont, par contre, gardé les élèves en classe, mais n'ont pas donné de cours», a fait remarquer le syndicaliste joint hier par téléphone. Le Syndicat national des travailleurs de l'éducation revendique la modification du statut particulier, de sorte à reclasser les enseignants du secondaire, du moyen et du primaire au même grade de base, et le réexamen des heures de travail des enseignants du primaire par rapport au temps de travail du moyen et du secondaire. Ils demandent aussi l'application immédiate du décret présidentiel 266/14 avec effet rétroactif depuis sa délivrance en 2014, le

recrutement de superviseurs afin d'assurer l'encadrement des élèves dans la cour et les cantines pour permettre aux enseignants de se consacrer à leurs tâches pédagogiques, réinstaurer le système de spécialisation dans l'enseignement primaire, notamment pour l'éducation sportive, les mathématiques et la peinture afin de réduire les tâches de l'enseignant.

A noter qu'une autre grève est prévue dans le secteur de l'Éducation nationale pour demain. Ainsi, un débrayage d'une journée est prévu par les enseignants du cycle primaire pour mercredi prochain. C'est l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), qui appelle à cette action. **K.N.**

Sud et Hauts-Plateaux L'aide octroyée par l'Etat à la construction d'un logement individuel fixée par décret

Les niveaux de l'aide frontale octroyée par l'Etat pour la construction d'un logement individuel dans le cadre de l'offre foncière publique dans le Sud et les zones définies des Hauts-Plateaux, ont été fixés par un décret exécutif publié sur le *Journal officiel* n° 60.

Signé par le Premier ministre, le 28 septembre dernier, ce décret modifie et complète celui du 5 octobre 2010, lequel fixe les niveaux de l'aide frontale octroyée par l'Etat pour l'accession à la propriété d'un logement collectif ou pour la construction d'un logement rural, ou d'un logement individuel réalisé sous forme groupée dans des zones définies du Sud et des Hauts-Plateaux, les niveaux de revenu des postulants à ces logements, ainsi que les modalités d'octroi de cette aide.

En plus du logement collectif (le logement promotionnel aidé, le logement destiné à la location-vente et le logement rural), le nouveau décret concerne le logement individuel dans le cadre de l'offre foncière publique dans les wilayas du Sud et des zones définies des Hauts-Plateaux.

Ce logement est réalisé en auto-construction dans les lotissements sociaux urbains.

Pour la construction d'un logement individuel dans le cadre de l'offre foncière publique dans les wilayas du Sud, le niveau de l'aide frontale octroyée par l'Etat a été fixée à 1 000 000 DA, lorsque le revenu est inférieur ou égal à six fois le salaire national minimum garanti (Snmg). Cette aide est fixée à 700 000 DA pour les zones définies des Hauts-Plateaux.

Reda A.

Naftal De nouveaux bons carburants avec mention d'expiration

De nouveaux bons carburants avec mention d'expiration seront mis sur le marché prochainement, a annoncé hier, l'Entreprise nationale de commercialisation et de distribution des produits Pétroliers (Naftal).

«Naftal informe sa clientèle qu'elle procédera prochainement à la mise sur le marché de nouveaux bons carburants portant une durée de validité déterminée, soit une date d'expiration, qui sera mentionnée sur le bon», a précisé la même source dans un communiqué.

Aussi, l'Entreprise nationale a fait savoir que «les bons carburants de 460,00 DA et de 690,00 DA, seront retirés définitivement du marché, à compter du 1^{er} janvier 2020».

A ce titre, Naftal a invité ses clients, soit à utiliser les bons d'essence en question, avant la date de retrait susmentionnée, soit se rapprocher de ses entités commerciales territorialement compétentes afin de procéder à l'échange des anciens bons non utilisés sur présentation de la facture originale avant le 31 décembre 2019. **R. L.**

Hameur El Aïn (Tipasa)

Décès d'un homme qui s'est immolé par le feu

La personne, qui a tenté de s'immoler par le feu, dimanche, pour protester contre son exclusion de la liste initiale des bénéficiaires d'un lot de 300 logements sociaux à Hameur El Aïn (Tipasa), est décédée hier, a-t-on appris de source sécuritaire dans la wilaya.

La victime K. B. (60 ans, sans profession et père de trois enfants) s'est immolée par le feu pour protester contre son exclusion de la liste initiale des bénéficiaires d'un lot de 300 logements sociaux dans la commune de Hameur El Aïn, a-t-on ajouté de même source.

En dépit de l'intervention «héroïque» de certains citoyens et d'éléments des services de la Sûreté nationale pour le secourir, la victime a été gravement brûlée au 2^{ème} degré, alors qu'un agent de la Sûreté a été blessé durant cette intervention, selon le constat fait par les médecins de l'hôpital de Hameur El Aïn.

Transféré, en urgence, à l'hôpital de

Douéra (Alger), spécialisé en orthopédie et brûlures, où il a été placé en soins intensifs, le sexagénaire a rendu l'âme dans la matinée d'hier, est-il expliqué de même source.

A noter que des protestataires contre cette liste de bénéficiaires de logements sociaux se sont rassemblés, dimanche, devant la commune, avant de rejoindre le siège de la daïra, où ils ont dénoncé la légitimité de ces attributions. Ils ont été, par la suite, reçus par la chef de la daïra de Hameur El Aïn, Nadjet Kouriba.

Des habitants de la cité des Cinq chouchas, sise à environ 5 km au sud de la ville de Hameur El Aïn ont procédé, pour leur part, à la fermeture du CW 42 pour protester contre la même liste affichée dans la matinée, avant une intervention de la Gendarmerie nationale, pour la réouverture de cette route.

Mme Nadjet Kouriba, qui a reçu, en sa qualité de présidente de la commission de distribution du logement public locatif (LPL), les protestataires pour examiner leur

requêtes, a indiqué, à ce propos, qu'il «s'agit d'une liste initiale et non définitive», ajoutant que la réglementation permet aux exclus de déposer un recours concernant les attributions suspectes via les voies légales auprès de la commission de recours de wilaya, présidée par le wali.

Evoquant la transparence de l'opération, la même responsable a fait savoir que «la commission de daïra a oeuvré en toute transparence en collaboration avec la société civile et les élus, en témoigne la publication, par la commission de daïra, des photos des bénéficiaires et de leur situation sociale».

Par ailleurs, Mme. Kouriba a rassuré les protestataires que la commune de Hameur El Aïn procédera très prochainement à la distribution d'autres logements, citant notamment des lots de 190 logements au titre du programme d'habitat précaire et de 459 unités LPL «à attribuer prochainement».

Salem M.

Déclarations de Amar Saâdani sur le Sahara occidental

La réaction ferme du gouvernement

Les déclarations de Amar Saâdani, ancien président de l'APN et ex-secrétaire général du FLN, sur le Sahara occidental ont fait réagir le gouvernement algérien qui a rappelé par la voix de son porte-parole, Hassan Rabehi, la position «immuable» de l'Algérie quant à la question sahraouie.



Par S. A. Mohamed

«**C'**est une déclaration qui n'engage que son auteur. La question du Sahara occidental relève des questions de décolonisation prises en charge par les Nations unies et sa légitimité est reconnue par de nombreux Etats», a d'abord souligné M. Rabehi. «La position de l'Algérie vis-à-vis de cette question est claire», a indiqué M. Rabehi au forum du journal *Ech-chaâb*. «Tous les individus, même si leurs avis peuvent ne pas peser une poussière, sont libres d'exprimer leurs opinions personnelles, mais cela ne peut avoir aucun impact sur les positions des Etats et le haut degré de responsabilité avec laquelle les Nations unies traitent la question. Le conflit ne trouvera pas

de solution en dehors de celle qui garantisse le droit à l'autodétermination à travers un référendum transparent et inclusif comme le prévoient toutes les chartes et toutes les résolutions adoptées par l'ONU», a indiqué le ministre. Dans un entretien à TSA publié jeudi dernier, l'ex-SG du FLN avait exprimé un avis très différent de la position officielle de l'Algérie vis-à-vis de la question sahraouie. «En vérité, je considère, d'un point de vue historique, que le Sahara est marocain et rien d'autre. Il a été enlevé au Maroc au congrès de Berlin. Aussi, je pense que l'Algérie a versé pendant 50 ans des sommes faramineuses à ce qui est appelé le Polisario et cette organisation n'a rien fait et n'est pas parvenue à sortir de l'impasse», a indiqué Saâdani, ajoutant que «la relation entre l'Algérie et le Maroc est plus

grande que cette question» et que les deux pays «doivent ouvrir leurs frontières et normaliser leurs relations». Des déclarations «graves», mais Amar Saâdani a tenu aussi à répondre au porte-parole du gouvernement. «La réponse du porte-parole du gouvernement est une réponse claire à ceux-là même qui prétendent que Amar Saâdani ne parle que sur instruction ou comme l'ont laissé entendre d'autres, que je serais le porte-parole officieux de M. le chef d'état-major», a tenu hier à préciser l'ex-patron du FLN dans une déclaration au journal électronique *Algérie 1*. «Mes déclarations sont l'expression de mes convictions personnelles et ma position sur la marocanité du Sahara est de notoriété publique, connue en général et en particulier et elle n'a strictement rien de nouveau. J'ai eu

déjà l'occasion de l'exprimer quand j'étais responsable et je l'exprime aujourd'hui en tant que simple citoyen», précise-t-il. Quant au fond de sa déclaration au sujet du Sahara occidental, Amar Saâdani estime qu'elle «est bien en cohérence avec l'Histoire et le combat de mes prédécesseurs et les résolutions des partis de l'Etoile nord-africaine». Il soulignera enfin : «Pour la dernière fois, je déclare que je suis responsable de mes déclarations à ce sujet, en tant que citoyen et en toute liberté sans que mes propos n'engagent quelque partie officielle, parti politique ou personne». Rappelons enfin que l'Algérie a une position constante par rapport au conflit et soutient l'autodétermination du peuple sahraoui et sa résolution dans le cadre des résolutions onusiennes.

S. A. M.

Pour une sortie de crise
L'apport de la diaspora
est plus que nécessaire
selon un expert

Par Rachid Chihab

La contribution de la diaspora est plus que nécessaire pour faire sortir l'Algérie de la crise qui la secoue. Son savoir et son expérience ne peuvent qu'être utiles pour le pays, a souligné M. Fatah El Ouazani, président du Réseau des algériens diplômés des grandes écoles (Reage), qui a été hier, l'invité de la Chaîne III de la Radio nationale.

A un moment où l'Algérie se trouve enfoncée dans une crise politique aiguë, doublée d'une situation économique délicate, en quoi la diaspora algérienne établie à l'étranger, forte de 7 millions de membres, dont 600 000 cadres, pourrait-elle contribuer à la sortie de l'ornière ? Pour lui la réponse est oui.

S'exprimant, hier à l'émission L'invité de la rédaction de la Chaîne III de la Radio, le président du Réseau des algériens diplômés des grandes écoles (Reage) estime que notre diaspora ne peut faire «ni plus ni moins» que ce que font les autres communautés expatriées d'autres pays.

Signalant que nombre d'Etats ont développé avec succès des liens étroits de coopération avec leurs concitoyens à l'étranger, M. Fatah El Ouazani rappelle que la diaspora algérienne, avec ses 600 000 cadres, chercheurs, universitaires et chefs d'entreprise est dotée de capacités d'investissement et de décision susceptibles d'être mises au service de son pays. Amer, il constate que ce «levier stratégique de développement» reste encore ignoré. L'intervenant explique, d'autre part, le peu d'investissements productifs des membres de cette communauté dans leur pays, par l'absence d'un cadre institutionnel et une confiance qui s'est, peu à peu «érodée» par suite des promesses non tenues des politiques, et en dépit de l'organisation de forums, d'universités d'été, lesquels n'ont jamais été suivis d'effets. Se faisant le porte-parole de la «frustration» de ces derniers, M. El Ouazani déplore, en outre, l'absence latente en Algérie d'interlocuteurs, de mécanismes et de dispositifs pouvant être mis à la disposition des membres de la diaspora désireux d'investir ou de représenter leur pays à l'étranger.

Pour l'invité, il y a lieu de sortir de cette situation en s'inspirant des exemples d'autres pays, tels la Chine ou l'Inde, lesquels ont reconnu l'apport important qu'ont constitué leurs ressortissants établis à l'étranger dans leur développement.

R. C.

Collecte de signatures pour l'élection présidentielle

Pas de prolongement de délais affirment Charfi

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, a fait savoir, dimanche à Alger, que six postulants au scrutin présidentiel du 12 décembre prochain avaient demandé des rendez-vous pour le dépôt de leurs dossiers de candidatures au niveau de l'Autorité.

Animant une conférence de presse au siège de l'Anie, M. Charfi a précisé que sur les 145 postulants ayant retiré les formulaires de souscription des signatures individuelles en prévision de la présidentielle du 12 décembre prochain, six ont demandé un rendez-vous pour le dépôt de leurs dossiers de candidature au niveau de l'Anie qui a veillé à accorder toutes les facilités aux candidats potentiels.

A rappeler que le dernier délai

pour le dépôt des dossiers de candidature à la présidentielle du 12 décembre prochain a été fixé au samedi 26 octobre à minuit.

Répondant à une question sur la possibilité de prolonger la période de collecte des signatures, M. Charfi a affirmé que «les délais légaux ne peuvent pas être prolongés ou réduits».

Rappelant que la mission de l'Autorité n'était pas de «poursuivre les personnes pénalement» et qu'elle procédera à l'examen des dossiers de candidature «conformément aux conditions citées dans le code électoral», le président de l'Anie a relevé que «toutes les signatures sont réputées authentiques jusqu'à preuve du contraire, la justice étant la seule habilitée à trancher dans toute question».

S'agissant de la période de

révision exceptionnelle des listes électorales ouverte le 15 septembre dernier suite à la convocation du corps électoral, le même responsable a fait état 156 600 inscrits au titre de la première étape et de 128 000 nouveaux inscrits durant la prolongation de la période qui a duré cinq jours, portant ainsi le nombre total à 284 600 inscrits.

Il a affirmé, à cet égard, que la prolongation de la période de révision par l'Anie était «une décision judiciaire» intervenue en réponse à la demande pressante des jeunes citoyens pour l'inscription sur les listes électorales.

Par ailleurs, le président de l'Anie a fait état de 40 000 personnes radiées des listes électorales pour cause de décès lors de la période de révision exceptionnelle et 12 600 autres radiés lors

de la période de prolongation, ajoutant que le nombre d'inscrits ayant changé de lieu de résidence s'élevait à 98 414 personnes.

L'Anie a rappelé que le postulant à la présidence de la République doit réunir un ensemble de conditions énoncées dans l'article 87 de la Constitution et autres prévus dans l'article 139 de la Loi organique relative au régime électoral.

Selon l'article 87 de la Constitution, ne peut être élu à la présidence de la République que le postulant «qui possède uniquement la nationalité algérienne d'origine et qu'il n'a jamais possédé une autre nationalité, et attester de la nationalité algérienne d'origine du père et de la mère et doit être de confession musulmane, il doit également avoir 40 ans révolus au jour de l'élection».

Le postulant au poste du président de la République doit, entre autres, «jouir de la plénitude de ses droits civils et politiques et attester de la nationalité algérienne d'origine unique du conjoint. Il est requis d'attester la résidence exclusive, en Algérie, pendant 10 ans, au moins, précédant immédiatement le dépôt de candidature». De plus, le postulant doit prouver sa participation à la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942 et la non-implication de ses parents dans des actes hostiles à la Révolution, pour les candidats nés après le 1^{er} juillet 1942. Il doit également présenter une déclaration publique sur le patrimoine mobilier et immobilier à l'intérieur et à l'extérieur du pays, selon le même article.

Massi S.

Gestion des risques majeurs

La part des nouvelles technologies

Les conseils et messages adressés quotidiennement aux auditeurs par les différentes chaînes de la Radio nationale depuis la fin de l'été sur les risques d'inondation en ce début de la saison automnale, rappellent au devoir de vigilance, non seulement le grand public, mais également les institutions et structures chargées de la protection des biens et des personnes.



Par Saâd Taferka

Les scénarios catastrophiques ne cessent de se reproduire, aussi bien dans la gestion des eaux pluviales- accentuées par des perturbations dues aux changements climatiques-, que dans les incendies de l'été affectant forêts, moissons, maquis, garrigues et biens domestiques, allant parfois jusqu'à provoquer des pertes humaines.

Sur le plan de la vulgarisation et de la communication, l'actualité est aussi occupée par ces déclarations faites au début du mois en cours à la Radio Chaîne III par le professeur Abdelkrim Chelghoum, président du Club des risques majeurs, faisant état des risques qui pèsent sur les nouveaux projets urbains au niveau de la capitale dont, selon l'invité de la radio, 90% sont érigés dans des zones non constructibles, exposés de manière directe aux inondations et aux secousses telluriques. Autrement dit, les appels à la vigilance des citoyens ne peuvent pas suffire pour éviter les catastrophes dues aux eaux pluviales. Les pouvoirs publics gestionnaires du territoire sont interpellés de façon puissante par les experts et scientifiques pour le respect des règles d'urbanisme et de la construction.

Les risques naturels, les accidents domestiques et industriels et d'autres aléas liés à la vie moderne, font inexorablement partie du quotidien des individus et de la collectivité; la société essaye de les éloigner, de les prévenir et de lutter contre eux avec les moyens qui sont à sa disposition. Souvent, ces derniers sont déficitaires, outre le constat de lacunes connues en matière d'organisation des secours, d'évacuation des blessés et d'acheminement des aides d'urgence. L'Algérie a eu à connaître des situations dramatiques au cours de ces 20 dernières années, lorsque des foyers, des villes ou des villages sont envahies par les eaux de pluie, menacés par des incendies de forêts, frappés par un tremblement de terre, affectés par un incendie dans un appartement qui a fini par dévorer tout un immeuble, ou bien encore par un accident industriel de grande ampleur, comme celui enregistré en 2004 sur la base pétrochimique de Skikda et qui avait fait une vingtaine de morts.

Avec de tels phénomènes naturels, industriels ou domestiques, l'Algérie commence à être positivement instruite sur les deux volets essentiels du problème, à savoir la prévention

et la lutte. Rien que sur le plan de la formation, le corps de la Protection civile a fait de grands efforts de façon à embrasser le maximum de risques majeurs, d'accidents et de catastrophes dans le cursus de formation prodiguée à ses éléments. Premiers secours sur les blessés de la route, sur les personnes asphyxiées par le gaz ou noyées dans des mares d'eau ou barrages; amélioration du système d'évacuation sur les hôpitaux et les unités de soins, avec des moyens de plus en plus développés; méthodes d'intervention sur des sites ou des objets dangereux (transformateurs électriques ayant pris feu, quartiers complètement inondés...).

Outre la formation, les moyens et les méthodes d'intervention, les pouvoirs publics ont aussi investi dans les systèmes de prévention, de façon à ce que le phénomène soit neutralisé avant sa manifestation, ou bien encore, de façon que, une fois survenu, le phénomène fasse le moins de dégâts possible. C'est là la philosophie qui sous-tend la gestion des risques majeurs, des catastrophes naturels et des accidents domestiques.

A ces dispositifs de formation, d'équipement et de prévention, se greffe, bien entendu, la législation. Celle-ci est appelée à évoluer et à se mettre à jour au fur et à mesure des nouveaux défis qui se posent aux citoyens, pris individuellement, et à la communauté.

L'Algérie s'est dotée, depuis le milieu des années 2000, d'une législation plus rigoureuse inhérente aux catastrophes naturelles et aux risques majeurs. Ce qui était un certain moment un ensemble de textes dispersés, de règlements et instructions plus ou moins assimilés et applicables, a évolué en une législation relativement cohérente et moderne. Ce fut la loi de 2005 entrant dans le cadre du développement durable élaborée par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. Cette loi, en renforçant les autres textes réglementaires anciens, est destinée à protéger les citoyens et la collectivité, personnes et biens, face aux risques et accidents induits par la nature ou la vie moderne, particulièrement dans son volet des activités industrielles. Cette législation se donne aussi pour objectifs de réduire les coûts économiques liés aux dysfonctionnements et dérèglements des processus et dispositifs industriels, et alléger également les coûts de prise en charge d'éventuelles épidémies touchant les popu-

lations ou le cheptel animal.

Efficacité et gain de temps

Au cours d'une conférence internationale sur la gestion des catastrophes naturelles, organisée en 2014 par le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (Cerist), il a été puissamment mis en évidence l'apport des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la gestion (prévention et intervention) des catastrophes naturelles et humaines. Cela, aussi bien dans le sauvetage des vies humaines, que dans le gain de temps requis pour les interventions destinés à organiser et à apporter les secours et les ravitaillements. Pour la docteur Nadia Nouali, directrice de recherche au Cerist, «les nouvelles technologies peuvent être un atout majeur dans la gestion des catastrophes naturelles et humaines. Elles permettent un gain de temps important dans le sauvetage des vies, par la réduction de durée de transmission des informations et la localisation des victimes». Ces nouveaux moyens technologiques participent à limiter les dégâts des catastrophes et sinistres naturels ou industriels par «leur capacité à connecter instantanément de vastes réseaux d'individus et d'organisations, à travers de grandes distances géographiques». L'intervention de ces moyens de communication permet l'alerte en temps voulu, la coordination entre les différents acteurs participant aux opérations de secours et de lutte, et le suivi des opérations. Aujourd'hui, dans la gestion des catastrophes naturelles et des risques industriels, de nouveaux moyens comme la vidéo, le canal audio numérique et les technologies de base de données se révèlent des outils précieux et tendent à s'imposer de plus en plus dans les dispositifs d'intervention, de secours et de ravitaillement. Les explications fournies au cours de cette conférence sur l'usage des nouveaux moyens technologiques dans la gestion des catastrophes et risques majeurs vont dans le sens d'une prise en charge plus performante de ces opérations par rapport aux années et décennies passées. L'Algérie a enregistré un certain retard dans, non seulement dans le dispositif d'intervention contre les risques naturels ou industriels, mais également dans le maillon précieux de la prévention. Par exemple, hormis des bulletins météo spéciaux (BMS), qui s'avèrent parfois

aléatoires dans la précision géographique, le phénomène des inondations qui affectent souvent plusieurs villes algériennes, principalement au début de l'automne, demeure encore non maîtrisé sur le plan de l'annonce. En Europe, un dispositif d'alerte est mis en place depuis plusieurs années sur les rivières et ruisseaux pouvant déborder et toucher les agglomérations. Le niveau d'alerte de la lame d'eau est détecté par un dispositif suspendu au dessus du seuil vertical d'inondation, d'une rive à l'autre du cours d'eau. Le dispositif est relié à une station de traitement d'information laquelle, à son tour, transmet instantanément l'alerte aux administrations et organismes techniques d'interventions (préfecture, Protection civile, gendarmerie...). Il est devenu habituel que, à chaque saison de pluie, notre pays enregistre son lot de morts, de sinistrés et d'ouvrages détruits (ponts, viaducs, routes...). Il est des moments où le bilan devient dramatique, comme en 2008 à Ghardaïa et 2001 à Bab El Oued. Les cataclysmes et les scènes de fin du monde qui frappent ainsi l'Algérie suite à des précipitations parfois normales et saisonnières sont-elles une fatalité contre laquelle le pays n'y peut rien ? Non. L'une des raisons majeures de ces catastrophes est bien une politique d'urbanisme désinvolte qui fait que des constructions anarchiques pullulent dans et autour du périmètre urbain de nos agglomérations au point de toucher des zones inondables, classées comme étant non constructibles. En outre, la densité de l'habitat, non soumis au contrôle des services de l'urbanisme, finit généralement par boucher les voies normales et régulières de l'évacuation des eaux.

Culture de la citoyenneté

Donc, en matière de prévention, le premier réflexe est de revenir aux règles minimales d'urbanisme et du respect de la loi. Pour l'application de la loi, un dispositif technique a été initié depuis quatre ans. Il s'agit de la carte des risques majeurs et des catastrophes naturelles, mise à la disposition des administrations et des services d'urbanisme par le ministère de l'Intérieur. Cette carte présente les zones du territoire national potentiellement exposées aux risques majeurs, en définissant la nature exacte, et permet, de ce fait, une plus grande efficacité dans la stratégie d'intervention et une meilleure prise en charge des conséquences qui découlent de tels phénomènes. La carte des risques majeurs est censée assister les décideurs dans l'établissement d'un schéma de prévention avant que le sinistre arrive. Il était prévu, lors de la mise à jour de ce document en 2008, qu'il accompagne l'établissement de la Loi de finances de chaque année, puisque sa mise en œuvre et son exploitation doivent nécessairement être budgétisées. L'on sait que le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales est largement impliqué par la prévention et la gestion des risques majeurs, du fait que les collectivités locales, directement en contact avec les citoyens, et la direction de la Protection civile, relèvent de ce département.

Outre la carte des risques majeurs, l'Algérie s'est aussi dotée d'un supercalculateur météorologique capable de prévoir suffisamment à l'avance les grandes tempêtes, les averses et les temps cycloniques. Ce sont là des acquis qui viennent renforcer les nouveaux moyens de la communication numérique capables rendre plus performantes, plus coordonnées et plus rapides les interventions sur les sites des catastrophes. Il n'en demeure pas moins que, aussi bien dans le volet de la prévention, que dans celui de l'intervention, la gestion des risques majeurs tient surtout de la culture; une culture de l'Etat, de la citoyenneté et de la vie en société qu'il y a lieu de traduire dans la vie de chaque jour par des actes concrets.

S. T.

Electricité photovoltaïque

Sonelgaz table sur une production renouvelable de 200 GWh/an

La société nationale Sonelgaz table, à court terme, sur une production renouvelable de 200 GWh en moyenne par an à partir du photovoltaïque en hybridation, a indiqué, hier à Oran, le P-DG de ce Groupe, Chahar Boulakhras.



« Il est attendu une production renouvelable de 200 GWh en moyenne par an, ce qui permettra d'économiser 60 000 tonnes de gazoil et d'épargner 180 000 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) », a précisé M. Boulakhras dans un discours inaugurant la 10^{ème} édition du Salon international des énergies renouvelables (ERA-2019).

Il a rappelé, à ce titre, que son Groupe a entamé un programme d'hybridation des centrales turbines à gaz et centrales Diesel existantes au niveau du Grand-Sud algérien et ce, en lançant la réalisation de nouvelles centrales de production d'électricité photovoltaïque d'une puissance de 50

MWc. « Le nouveau challenge du Groupe Sonelgaz consiste en la réalisation de 9 centrales de production photovoltaïque en hybridation », a révéilé M.

Boulakhras, signalant que « cette action se poursuivra sur le court terme jusqu'au déploiement global de cette filière au niveau des réseaux du Grand-Sud, notamment ceux fonctionnant au Diesel ».

L'importance du potentiel solaire et foncier a été dans ce cadre mise en relief par le P-DG de Sonelgaz, qui a souligné qu'en Algérie la durée moyenne d'ensoleillement est de 2 600 à 3 500 heures/an et que l'énergie reçue serait de 1 700 à 2 600 Kwh/Km²/an.

Il a évoqué, à ce propos, l'in-

vestissement de son Groupe à travers l'installation de 21 centrales photovoltaïques et d'une éolienne dans les Hauts-Plateaux et dans le Sud.

Ces infrastructures, a-t-il ajouté, ont permis, depuis leur mise en service, de produire 1 850 GWh, donnant lieu également à des gains en gaz (450 000 tonnes) et en fuel (52 300 tonnes) tout en évitant le rejet de CO₂ (plus de 1,3 million de tonnes).

D'autres projets sont programmés, a affirmé M. Boulakhras, soutenant que son Groupe dispose de « l'expérience nécessaire pour accompagner et réussir le programme national des énergies renouvelables ».

Le Salon international ERA-

2019 se tient trois jours durant au Centre des conventions Mohamed Benahmed (CCO), réunissant une soixantaine d'exposants à l'instar des Groupes Sonelgaz et Sonatrach ainsi que des offices et sociétés de gestion des ressources en eau, des micro-entreprises, des universités et centres de recherche spécialisés.

« L'événement vise, notamment à mettre en relief les capacités nationales et à promouvoir l'émergence de jeunes entreprises », a fait valoir Linda Oulounis, la commissaire du Salon auquel participent également des entreprises allemandes, chinoises et polonaises.

K. L.

Prix du pétrole Le Brent à plus de 58 dollars

Les prix du pétrole cédaient du terrain hier, en cours d'échanges européens, toujours pénalisés par le flou entourant l'avancée des négociations commerciales entre la Chine et les Etats-Unis. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 58,83 dollars à Londres, perdant 0,99% par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le baril américain de WTI pour novembre lâchait 0,78%, à 53,36 dollars. Vendredi dernier, les prix du pétrole avaient terminé en baisse, rattrapés en fin de semaine par les inquiétudes sur la vigueur de la croissance mondiale après des chiffres décevants sur l'économie chinoise. « Il est peu probable que le sentiment morose qui entoure le marché du pétrole change sans une solution convaincante dans la guerre commerciale sino-américaine », a estimé Carsten Fritsch, analyste.

Les déclarations du principal négociateur chinois samedi n'ont donc pas été de nature à rassurer les investisseurs. Lors d'une conférence à Nanchang, la capitale de la province chinoise du Jiangxi, M. Liu, qui a rang de vice premier-ministre, a pourtant affirmé que Pékin et Washington avaient réalisé « un progrès substantiel » dans la recherche d'un accord commercial.

« La Chine et les Etats-Unis ont réalisé un progrès substantiel dans nombre de domaines, et ont mis en place une base importante pour un premier accord » commercial, a-t-il déclaré. Mais l'accord « semble toujours hors d'atteinte », selon Stephen Brennock, analyste.

« Les deux parties sont récemment tombées d'accord sur un accord partiel, mais les détails restent minces », ajoute-t-il. Et les augmentations de tarifs douaniers déjà mis en oeuvre ou prévus pour décembre dans le cadre de la guerre commerciale que se livrent les deux pays ne sont pas remises en cause.

Reda A.

Carburants marins Total s'associe à une entreprise publique chinoise

Le groupe pétrolier français Total a annoncé hier, avoir signé un accord avec le groupe public chinois Zhejiang Energy Group (ZEG) afin de créer une coentreprise dans le carburant marin à bas taux de soufre dans la région de Zhoushan (est de la Chine). Cette région, « plus important hub de fret maritime du monde en termes de tonnage, englobe notamment les ports de Ningbo et de Shanghai », souligne le communiqué du pétrolier français, qui détient 49% du capital et ZEG le restant.

Très gros consommateur de fioul, le transport maritime est le principal pollueur au soufre et l'Organisation maritime internationale (OMI) a décidé de limiter dès 2020 le taux de soufre dans le carburant marin à 0,5%, contre 3,5% actuellement (en dehors des zones sensibles où il est déjà limité à 0,1%). « Ce nouveau partenariat s'inscrit dans la droite ligne de notre stratégie, qui consiste à être aux côtés de nos clients partout où ils sont présents dans le monde », a commenté Philippe Charleux, un responsable de l'activité Lubrifiants et Spécialités de Total, dans le communiqué. Etre en mesure de fournir nos clients « en Chine en nouveaux carburants marins à bas taux de soufre conformes avec la réglementation de l'OMI est une contribution supplémentaire vers un transport maritime durable », a encore dit M. Charleux. Total est présent depuis près de 40 ans en Chine, où il emploie environ 4 000 personnes.

H. M.

Signature de contrats pour la réalisation de neuf centrales électriques

Le P-DG de Sonelgaz, Boulakhras Chahar, a fait état, dimanche à Tlemcen, de la signature de contrats permettant le lancement des travaux de réalisation de neuf centrales électriques pour entamer l'hybridation des centrales du Grand-Sud qui consommaient jusque-là du gasoil.

« Cette nouvelle technologie d'hybridation permettra la réduction entre 30 et 40% du gasoil consommé actuellement », a-t-il souligné.

D'autre part, le P-DG de Sonelgaz a mis en exergue les efforts consentis en matière de développement des énergies renouvelables depuis 2015, rappelant la réalisation, par son groupe, de deux sites pilotes: une éolienne à Adrar et une centrale expérimentale à Ghardaia, afin d'expérimenter toutes les technologies photovoltaïques existantes à travers le monde, en collaboration avec des centres de recherche et des universités.

En outre, Sonelgaz a lancé les travaux de réalisation de 21 centrales photovoltaïques dans 14 wilayas dans le sud du pays, a-t-il indiqué, affirmant que son groupe joue un rôle important comme acteur de

développement des énergies renouvelables dans le pays.

Boulakhras Chahar a souligné, à ce propos, que « Sonelgaz est véritablement engagée dans le photovoltaïque avec 354 mégawatts en service, ce qui a permis d'appréhender l'engineering, l'exploitation, la gestion et la réalisation et même le cadre législatif avec l'autorité de régulation pour préparer un écosystème permettant d'aller du mégawatt vers le gigawatt ».

Assurant, par ailleurs, que l'Algérie « est à l'abri du besoin en matière d'énergie électrique et gazière », le premier responsable de Sonelgaz a mis en valeur le taux national de pénétration en gaz qui est de l'ordre de 62% et celui en énergie électrique qui avoisine les 100%.

« L'Algérie peut maintenant partir à la conquête de l'Afrique où de certains pays où le taux de raccordement aux réseaux électriques ne dépasse pas les 20% », a déclaré le P-DG de Sonelgaz, ajoutant, dans ce sens, que « l'Algérie fabrique maintenant beaucoup d'équipements et cumule un savoir-faire en la matière qui lui facilite de conquérir le marché africain ».

Riad D.

Finances

La BNA se lance dans la Banque-Mobile

La Banque nationale d'Algérie a présenté dimanche à Alger son nouveau produit "BN@tic", un service de Banque-Mobile qui permet à la clientèle de cette banque publique d'effectuer à distance, 7j/7 et 24h/24, des opérations bancaires via leurs Smartphones.



Cette application, téléchargeable gratuitement en saisissant BNAticsur Play Store et prochainement sur App Store, permet notamment aux clients de la banque l'émission de virements vers bénéficiaires, la consultation des soldes de leurs comptes et des opérations enregistrées sur ces comptes et la commande de carnets de chèques et cartes bancaires, a indiqué le directeur du marketing, communication et développement commercial au sein de la BNA, Smaïl Chalel.

Les virements effectués entre

les clients de la BNA, via cette application mobile, ne sont pas plafonnés tandis que les virements vers des clients chez d'autres banques sont plafonnés à 1 million de DA par virement, a-t-il précisé lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation de ce produit.

Il est tout de même nécessaire aux clients de la banque de s'abonner préalablement, auprès de ses agences, au service de la banque en ligne BNA.net, en contrepartie du paiement d'un montant mensuel de 100 DA pour les particuliers et de 800 DA pour

les professionnels et les entreprises.

Une fois abonné, le client obtient un identifiant et un mot de passe qui lui permettent d'accéder à l'application. Après une seule utilisation du mot de passe, le client sera appelé à le modifier régulièrement à partir de son Smartphone.

M. Chalel a souligné que le lancement de ce service s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique de la banque et de son engagement à fournir de nouveaux services numériques au

profit de ses clients.

En deux jours seulement, plus de 2 400 téléchargements de l'application «BN@tic ont été enregistrés et des dizaines de virements ont été réalisés», a indiqué, pour sa part, le directeur des instruments de paiement et de la monétique à la BNA, Brahim Boudjlida.

En avril 2017, la BNA s'était lancée dans la Banque Net qui permet à ses clients d'effectuer des opérations bancaires via Internet. A ce jour, ce produit a déjà permis l'adhésion de 60 000 clients qui ont réalisé plus de 3 millions d'opérations bancaires pour plus de 80 milliards de DA, selon M. Chalel.

Evoquant, par ailleurs, les efforts déployés par la banque pour le développement du E-paiement, M. Boudjlida a indiqué que la BNA a installé 5 000 TPE auprès des commerçants et des grands factoriers.

En 2018, plus de 1,4 million d'opérations ont été effectuées via les cartes CIB de la banque pour un montant global de plus de 13 milliards de DA, selon lui.

Plus de 40 millions d'Algériens sont aujourd'hui abonnés à Internet et plus de 15 millions détiennent un Smartphone.

K. M.

Selon le groupe

GICA est désormais le premier producteur de ciment pétrolier en Afrique

Le groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) est désormais le premier producteur de ciment pétrolier en Afrique, a annoncé hier, le groupe dans un communiqué.

Ce type de ciment était jusque-là importé pour près de 30 millions de dollars par an, pour satisfaire une demande nationale estimée à 200 000 tonnes/an, a précisé la même source.

C'est la Société des ciments de Aïn El Kebira (Scaek), filiale du groupe Gica, certifiée aux standards de l'API (Américain pétroleum Institue), qui est en mesure de produire ce type de ciment, destiné au secteur des hydrocarbures, selon le communiqué.

L'API est un bureau d'études américain et

organisme certificateur de tous les produits et solutions destinés à l'industrie pétrolière mondiale, a expliqué le groupe.

En effet, la société des ciments de Aïn El Kebira a décroché deux certifications dans le cadre de ce processus. La première certification est le Q1 et elle concerne l'organisation et le management, selon les normes américaines.

Quant à la seconde certification, ayant le code 10 A, elle est relative à la qualité de produit. «Avec un tel label, la Scaek est la première société en Algérie et en Afrique à produire le ciment pétrolier, avec un excellent rapport qualité-prix», a noté le groupe Gica.

Implantée dans la wilaya de Sétif, cette

filiale du groupe Gica, qui assure une production moyenne de trois millions de tonnes de ciments par an, «sera aussi en mesure d'exporter son nouveau produit aux marchés extérieurs». «Au-delà de la réduction de la facture d'importations, la production et la commercialisation de ce nouveau type de ciment permettra également au groupe Gica d'élargir et de diversifier sa gamme de produits et de satisfaire le marché local», a affirmé le groupe industriel des ciments d'Algérie.

Pour rappel, le groupe Gica qui détient 14 cimenteries, dont 13 en service, a réalisé une production de 13,6 millions de tonnes de ciments en 2018.

Reda A.

Ministère du Commerce

L'Algérie veut bénéficier de l'expérience américaine en matière d'export

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a appelé, dimanche à Alger, le partenaire américain à contribuer à l'accroissement du volume des exportations hors hydrocarbures de l'Algérie, particulièrement dans les domaines des produits agroalimentaires et du tourisme, notamment après la suppression de la règle 51/49, a indiqué un communiqué du ministère.

S'exprimant lors d'une réunion avec le Directeur exécutif du programme de commerce de l'université de Harvard, Craig Vangrasstek, en présence de l'am-

bassadeur des Etats-Unis en Algérie, John Desrocher, M. Djellab a mis l'accent sur l'importance de bénéficier de l'expérience américaine en matière d'export, les Etats-Unis étant l'un des premiers fournisseurs du marché algérien, et d'ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat en vue de booster la croissance économique dans le cadre de la stratégie du gouvernement visant à réguler les équilibres de l'économie nationale, préserver les réserves de change et à promouvoir le commerce algérien. Le ministre a évoqué plus particulièrement les propositions

relatives à la concrétisation des investissements américains dans le Sud algérien, notamment en ce qui concerne les décisions du gouvernement portant création des zones d'activités dans les wilayas frontalières. L'expert américain, en visite en Algérie du 20 au 23 octobre, a affirmé, pour sa part, que l'Algérie était un partenaire économique important pour les Etats-Unis en Afrique du Nord, ajoutant que son pays oeuvrait à honorer ses engagements vis-à-vis de la partie algérienne en boostant et en accompagnant l'investissement et le partenariat à travers

les consultations des experts en la matière.

Au cours de sa visite en Algérie, l'expert animera plusieurs conférences et consultations au profit des étudiants de l'Ecole nationale algérienne de statistiques et d'économie appliquée (Enssea) de Koléa.

De son côté, l'ambassadeur américain a exprimé son souhait de voir se concrétiser la volonté des opérateurs économiques de son pays d'accéder au marché algérien au vu de l'attractivité du climat d'affaires en Algérie.

Reda A.

Adrar

Atelier de travail sur la valorisation économique de l'arganier

Les perspectives de valorisation économique de l'arganier dans la wilaya d'Adrar constituent le thème d'un atelier de travail national dont les travaux ont débuté dimanche à l'Université d'Adrar.

Initiée par l'Institut national de recherche forestière et el Centre de formation et la direction de la formation, de la recherche et de la valorisation du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche (Madrp), la rencontre regroupe des chercheurs, d'enseignants universitaires, d'étudiants ainsi que des cadres du secteur autour du thème de la valorisation de l'arganier, une espèce végétale endémique.

Intervenant en ouverture des travaux, le secrétaire général du Madrp, Abdelhamid Hamdani, a indiqué que l'initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement de l'économie forestière et agricole en zones arides.

Evoquant les avantages multiples de cet arbre à haute valeur économique, alimentaire et sanitaire, M.Hamdani a appelé prévoir dans le cadre des travaux de cet atelier un plan d'action visant à promouvoir la culture de l'arganier dans les zones arides et semi-arides.

Il a, en outre, estimé opportun d'exploiter les connaissances acquises sur cet arbre à travers une multiplication des fermes d'expérimentation, le lancement de campagnes de plantation de l'arganier, en collaboration avec les populations locales, notamment la femme rurale.

L'amélioration des conditions de développement de l'arganier, en intégrant dans l'économie nationale à travers l'encouragement de la création d'entreprises, assurant l'amélioration de ses rendements, en termes de quantité et de qualité, au regard de son importance environnementale et son rôle dans le développement durable, a été soulignée par le même responsable.

Le choix de la wilaya d'Adrar pour abriter la rencontre est motivé par les grandes potentialités de la région en matière de production agricole, et par le fait qu'elle figure parmi les régions pionnières dans le domaine des expériences liées à la valorisation de l'arganier, a ajouté M. Hamdani.

En marge de cet atelier de deux jours, sont menées des campagnes de plantation de l'arganier à l'école primaire Sassi-Sakka et à la Maison de l'environnement, au chef-lieu de wilaya.

Bilal L.

Initiées par une association caritative

Plus de 2 300 interventions chirurgicales au profit des malades nécessiteux

L'association caritative et culturelle de la commune d'El Atf (Ghardaïa) a initié, depuis le début d'année en cours et jusqu'à la fin septembre dernier, plus de 2 300 interventions chirurgicales au profit de malades nécessiteux au niveau national, dans le cadre de la solidarité, a-t-on appris dimanche à Tissemsilt de son président.



En marge de la journée de clôture d'une campagne médico-chirurgicale de solidarité, Mohamed Benyoucef a indiqué que ces opérations ont été pratiquées à des patients nécessiteux de différentes tranches d'âge dans des zones éloignées de Laghouat, Adrar,

Ghardaïa, Béchar, Djelfa, M'sila et El Bayadh dans les spécialités de pédiatrie, ophtalmologie, ORL et traumatologie, des staffs médicaux bénévoles exerçant dans les établissements publics hospitaliers EPH et les centres hospitaliers universitaires (CHU) des wilayas d'Alger, Ghardaïa, Tizi Ouzou

et Constantine.

En 2018 et 2019, cette association a initié plus de 10 000 examens médicaux à des enfants et adultes nécessiteux vivant dans des zones reculées et rurales de 10 wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, selon la même source.

M. Benyoucef a fait savoir

que son association a programmé pour novembre et décembre prochains plus de 1 000 interventions chirurgicales pour des enfants de familles démunies dans les wilayas d'Adrar, Ghardaïa, Ouargla, Djelfa et M'sila qui souffrent de malformations congénitales, de problèmes des voies urinaires et de maladies ophtalmiques et d'ORL.

La clôture de la campagne médico-chirurgicale de solidarité, organisée cinq jours durant à l'initiative de l'association caritative et culturelle Tedjmi d'El Atf (Ghardaïa) en collaboration avec la direction de la santé et de la population, qui s'est déroulée à l'EPH de Theniet El Had (Tissemsilt), a permis d'honorer 14 éléments des staffs médicaux et paramédicaux d'hôpitaux du pays ayant participé à cette initiative.

Cette campagne inscrite dans le cadre de la semaine de solidarité des 12^{èmes} Journées médico-chirurgicales d'ophtalmologie, a permis d'effectuer 250 interventions à des enfants et adultes nécessiteux souffrant de cataracte.

R. M.

Population âgée de 18 à 65 ans

La Fédération algérienne des donneurs de sang lance un appel au don

La Fédération algérienne des donneurs de sang a lancé dimanche, à l'occasion de la Journée nationale des donneurs de sang, célébrée le 25 octobre de chaque année, un appel au don de sang. L'appel est adressé à l'ensemble de la population âgée de 18 à 65 ans et en bonne santé, a précisé la Fédération, invitant la population à répondre en masse à cet appel.

«Ce geste banal et anodin rendra l'espoir et le sourire à des milliers de personnes qui souffrent en silence dans l'attente d'une transfusion salvatrice à leur éventuelle guérison», a souligné la Fédération, assurant que le matériel de prélèvement est un matériel à usage unique et stérilisé.

L'Algérie célébrera vendredi prochain la Journée nationale des donneurs de sang. Diverses manifestations, dont des conférences sur le sujet ainsi que des collectes de sang à travers le territoire national seront organisées.

Les Etats membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dont l'Algérie, ont préconisé des stratégies claires pour développer l'accès universel à la sécurité transfusionnelle, reposant notamment sur la promotion du don de sang régulier, volontaire et non rémunéré.

R. L.

Oran

Augmentation des cas de cancer du sein

Le premier semestre de l'année 2019 a enregistré une augmentation des cas de cancer du sein dans la wilaya d'Oran soit 2 158 cas contre 1 705 cas en 2018, a indiqué dimanche le chargé de communication à la direction de la santé et de la population, Youcef Boukhari.

Le nombre de nouveaux cas de cancer du sein ne cesse d'augmenter dans la wilaya d'Oran, a relevé M. Boukhari dans une conférence de presse organisée par l'agence d'Oran de la Caisse nationale d'assurance sociale des salariés (Cnas) sur le dépistage du cancer du sein.

«Il est attendu de voir le chiffre des nouveaux cas doubler en 2019 par rapport à l'année 2018. Le nombre des nouveaux cas enregistrés en 2017 ne dépassait pas, quand à lui, les 1 305 cancers tous genres confondus», a-t-il dit.

Une «réalité alarmante», a reconnu le Pr Chafi, chef du pôle maternité à l'EHU d'Oran, qui estime que les aliments transformés, le stress et la pollution favorisent l'apparition du cancer du sein et le cancer de manière générale. Les spécialistes, qui ont animé la conférence de presse, ont mis l'accent sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et recommandent de pratiquer l'autopalpation comme moyen de dépistage et amener tout un chacun à adopter ce geste qui peut être salvateur.

Le directeur de l'agence d'Oran de la Cnas, Mesli Lotfi, a rappelé que la caisse couvre les congés de maladie pour le cancer à hauteur de 100%, de même pour la couverture des médicaments qui sont tous remboursés à 100%.

La Cnas d'Oran lance, à l'occasion, une campagne de sensibilisation du 20 au 24 octobre en cours, qui touchera différentes catégories de femmes travailleuses et rurales, notamment pour les sensibiliser sur la maladie et l'importance du dépistage précoce du cancer du sein.

R. O.

Soins palliatifs à l'EHU d'Oran

Plus de 220 hospitalisations depuis le début de l'année

Le service de soins palliatifs et de support de l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran a enregistré, depuis le début de l'année 2019, plus de 220 hospitalisations de malades en période terminale de leurs vies, a-t-on appris de cette structure sanitaire.

Pas moins de 224 hospitalisations à l'hôpital du jour ont été enregistrées de février, date de la mise en activité effective de ce service, à la fin septembre dernier, a-t-on souligné dans un document dont une copie a été remise à l'APS.

Près de 600 actes de soins (injec-

tions, pansements) ont été prodigués et plus de 30 électrocardiogrammes (ECG) et près de 200 examens biologiques ont été effectués, selon le même bilan.

Les soins palliatifs concernent les pathologies liées au cancer et incluent également les maladies neurologiques (AVC ...). Ils permettent d'accompagner des malades atteints du cancer en phase terminale, mais aussi des malades chroniques en état très avancé, en leur fournissant des traitements contre la douleur et un accompagnement psychologique adéquat à leur situation.

Le service de soins palliatifs de l'EHU d'Oran, mis en service vers la fin de l'année dernière, est doté sept lits et dispose de spécialistes en oncologie, médecine interne, réanimation et psychologie et de cadres paramédicaux hautement expérimentés.

L'accompagnement pourra se faire au sein du service comme au domicile du patient. Une équipe se déplace chez les malades. A ce titre, près de 900 actes de soins à domicile ont été effectués au profit de 457 malades ayant des pathologies lourdes ne pouvant pas se déplacer aux établissements de santé.

F. O.

Des journées médicales à Sidi Bel Abbès

Plaidoyer pour le renforcement et la promotion de la santé mentale

Les participants à des Journées médicales sur la santé mentale, ouvertes dimanche à Sidi Bel Abbès, ont plaidé pour le renforcement et la promotion de cette branche médicale en Algérie afin d'assurer une meilleure prise en charge des malades. Les intervenants ont mis l'accent sur la formation des généralistes en santé mentale pour une prise en charge des malades atteints de troubles psychologiques et

mentaux. Le Dr Mohamed Chekali, directeur adjoint au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a signalé que la demande sur la médecine mentale est en nette croissance, soulignant «qu'il faut renforcer cette spécialité par une formation des généralistes en coordonnant les efforts des secteurs public et privé pour combler le déficit en spécialistes en psychologie et psychiatrie. Le même responsable

a indiqué qu'entre 3,5 et 5% de la population en Algérie souffrent de dépression à cause de la toxicomanie, de la délinquance, de maux sociaux et autres facteurs.

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a élaboré un plan national de promotion de la santé mentale basée sur la formation des généralistes en matière de santé mentale, le renforcement de la prise en charge des personnes souff-

rant de troubles mentaux et l'établissement d'un fichier national des malades et de bases de données pour faciliter le travail des praticiens et le soin adéquat. Ces journées de formation, organisées par la direction de la santé et de la population au niveau de l'Ecole paramédicale de Sidi Bel Abbès jusqu'au 24 octobre en cours, enregistre la participation de 45 généralistes des wilayas de l'ouest du pays.

H. M.

Souk Ahras

Hausse sensible de la production du liège

La production du liège a enregistré une hausse sensible dans la wilaya de Souk Ahras au titre de la saison 2019, atteignant 6.500 quintaux, contre 5.626 qx au cours du précédent exercice, a-t-on appris dimanche auprès de la conservation des forêts.

Cette augmentation est due principalement à la concrétisation de plusieurs projets visant la réhabilitation des forêts du liège à travers l'aménagement et l'ouverture des pistes forestières, ainsi que des tranchées pare-feux, la réalisation des points d'eau dans les communes de Mechroha, d'Ain Zana et d'Ouled Idriss, où sont recensés les surfaces forestières consacrées à ce type d'arbres, a précisé le chef du service de gestion des patrimoines au sein de la conservation des forêts, Mohamed Zine.

La campagne de récolte du liège de cette saison, selon le même responsable, a permis de créer des postes d'emploi en faveur de plus de 150 employés saisonniers, a-t-on noté. Le liège produit au titre de la récente saison 2018, a été vendu aux entreprises de transformation implantées sur le territoire national pour un montant de 55,286 millions DA, a-t-il rappelé.

S'agissant de la campagne de récolte de la saison 2019, l'opération de vente est prévue «en novembre prochain» et sa valeur financière pourrait atteindre jusqu'à 70 millions DA, a indiqué la même source.

Le représentant local de ce secteur a affirmé dans ce même contexte que la conservation des forêts a lancé en juin dernier une vaste action de réhabilitation des forêts relevant de cette région en particulier les forêts du liège portant concrétisation de divers projets liés à l'ouverture et l'aménagement de pistes forestières sur une distance



de 60 km, le reboisement des sites forestiers de ce type d'arbres sur une superficie de 100 hectares et cela dans le cadre du plan sectoriel de développement (PSD) de

l'exercice 2018. La surface réservée au liège dans la wilaya de Souk Ahras s'élève à 14.351 hectares répartis sur les localités de Mechroha, Ouled Idriss et Ain Zana, parmi

une superficie forestière qui dépasse 94.000 hectares que compte la wilaya, a-t-on signalé de même source.

L. M.

Transport ferroviaire

Une nouvelle liaison entre Oran et Mechria mise en service ce dimanche

Une nouvelle liaison par train Coradia est mise en service entre Oran et Mechria à partir de ce dimanche, a indiqué la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), dans un communiqué. Cette nouvelle relation implique des modifications horaires sur les trains

Coradia et couchettes assurant la relation Oran-Bechar et Oran-Saida, souligne la même source.

Ainsi, le départ de train Coradia de Mechria vers Oran est prévu à 5h:30 pour une arrivée prévue à 9h:00. Dans le sens inverse, le départ est prévu à 15h:30 d'Oran pour une arrivée à 18h:55 à Mechria.

Quant à la ligne Bechar-Oran, le départ de la desserte par train Coradia est prévu à 6h:15 pour une arrivée à Oran à 13h:10.

Dans le sens retour, le départ est prévu à partir de la gare d'Oran à 10h:20 pour une arrivée à 17h:10.

Concernant cette même relation par train couchette, le départ à Oran est prévu à 20h:30 et l'arrivée est prévue à 5h00.

Concernant le sens Bechar-Oran de cette ligne, le départ est prévu à 20h pour une arrivée à 5h en gare d'Oran.

Par ailleurs, le départ du train autorail de la ligne Saida-Oran est prévu à 7h00 pour une arrivée à 9:45 en gare d'Oran.

Le train autorail Oran-Saida a un départ prévu à 14h:30 pour une arrivée à 17h:06 en gare de Saida.

L. M.

Guelma

Début de vidange du barrage de Ain Makhoulouf

Une opération de pêche préventive du poisson pour vidanger le barrage de Medjaz El Bgar de la commune de Ain Makhoulouf (wilaya de Guelma), a été lancée dimanche dans la perspective d'aménager et de consolider cette infrastructure destinée à l'irrigation agricole, a-t-on appris de la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques.

«L'opération de pêche a été lancée, dans une première phase, par un exploitant en attendant l'arrivée de 3 autres exploitants activant dans les barrages de Bouhamdane (Guelma) et Babar de Khenchela», a souligné le chargé de communication auprès de cette direction, Badreddine Bouida, précisant que la pêche se poursuivra jusqu'à l'évacuation de tous les poissons pour entamer les travaux de renforcement et d'augmentation des capacités de stockage des

eaux utilisées pour l'irrigation agricole. La campagne préventive de pêche s'effectue en collaboration avec la Chambre inter wilaya de la pêche et de l'aquaculture de Guelma, et la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la même wilaya qui gère également les wilayas de Tébessa, Souk-Ahras, Oum El Bouaghi et Khenchela, a encore précisé le même responsable. Il a également affirmé qu'il n'existe actuellement aucune estimation sur la quantité de poissons disponibles dans ce barrage créé en 1992 avec une capacité globale de 2,86 millions m3.

La dernière opération d'ensemencement (150.000 alevins de carpes chinoises) dans cet ouvrage hydraulique a eu lieu en 2015, a indiqué la même source, rappelant la mort en août 2018 de quantités importantes de poissons (environ 4,5 tonnes de poissons

soit 650 poissons de type carpe et Barbot et 3.000 autres alevins des mêmes espèces).

L'opération d'aménagement et de renforcement de ce barrage contenant actuellement 800.000m3 seulement, sera lancée par l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) pour un délai de réalisation de 15 mois selon la fiche technique dont l'APS détient une copie.

Le chantier de renforcement et d'aménagement du barrage de Medjaz El Bgar de la commune de Ain Makhoulouf, à 55 km au Sud-ouest de Guelma, intervient après la dernière visite du ministre des Ressources en eau dans cette wilaya, lequel s'est engagé devant les agriculteurs à élargir les capacités de stockage de cet ouvrage à condition qu'ils s'impliquent dans l'opération de gestion et d'exploitation.

R. T.

Entre décembre et mars prochains à Oran

Attribution attendue de 5.500 logements location-vente

Quelque 5.500 logements location-vente réalisés dans le pôle urbain «Ahmed Zabana» dans la commune de Misserghine (Oran) sont programmés pour être attribués entre fin décembre et le premier trimestre de l'année prochaine, a-t-on appris auprès de la direction régionale de l'AADL.

Ce lot comprend des logements de type F3 et F4 dont 2.200 seront attribués fin décembre et 3.000 à la fin du premier trimestre 2020, une fois achevés les travaux d'aménagement externe (raccordement aux réseaux d'AEP, d'assainissement et d'électricité et réalisation des voies d'accès, d'espaces verts et d'aires de jeux notamment), a-t-on fait savoir.

Des travaux de réalisation d'établissements scolaires seront lancés prochainement pour être prêts pour la prochaine rentrée scolaire, ainsi que des sièges de sûreté urbaine, une annexe communale et des locaux d'entreprises commerciales comme la SEOR,

Algérie Télécom, Sonelgaz, Algérie Poste et autres locaux commerciaux et d'artisanat réservés aux jeunes, a-t-on précisé de même source.

Il est prévu la distribution, le 1er novembre prochain, de 2.800 logements location-vente dans le même nouveau pôle urbain. Les travaux d'aménagement externe sont en cours pour la livraison des logements dans les délais impartis.

Dans le même site, 10 salles de cours en préfabriqué seront réalisées pour la prise en charge des élèves de la nouvelle cité.

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville avait donné son accord dernièrement pour l'octroi d'une enveloppe de 1,8 milliard DA pour l'assainissement, hors du site du nouveau pôle urbain «Ahmed Zabana», une fois les procédures administratives achevées pour la réalisation d'une canalisation d'assainissement.

H. T.

CONFLITS ►►

Syrie

Retrait total des combattants kurdes d'une ville frontalière de la Turquie

Les combattants kurdes ont quitté dimanche la ville syrienne de Ras al-Aïn, assiégée par les forces turques, un retrait qui devrait accélérer leur départ d'une zone frontalière de la Turquie, condition d'un accord de trêve négocié par Washington à Ankara.



Annoncé jeudi, cet accord prévoit la suspension pour 120 heures de l'offensive lancée le 9 octobre par la Turquie pour permettre un retrait des combattants kurdes de zones frontalières du nord syrien.

Outre ce retrait, l'accord prévoit la mise en place d'une «zone de sécurité» de 32 km de profondeur pour séparer la Turquie des territoires tenus par la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG).

Les Kurdes ont accepté de se retirer des secteurs conquis par les forces turques entre les villes de Tal Abyad et Ras al-Aïn, distantes de 120 km. Mais le président turc Recep Tayyip Erdogan a régulièrement évoqué une longueur d'environ 450 km.

Dimanche, un convoi transportant des blessés, des dépouilles et des combattants des Forces démocratiques syriennes (FDS), dominées par les YPG, a quitté Ras al-Aïn, selon un correspondant de l'AFP sur place.

Plus de 50 véhicules, dont des ambulances, ont quitté la ville, a-t-il constaté, affirmant avoir ensuite vu des flammes s'élever de l'hôpital.

Les FDS et la Turquie ont confirmé le retrait total des combattants kurdes de la ville.

C'est la première fois que des combattants des FDS sortent de Ras al-Aïn. Samedi, l'Osdh avait rapporté l'évacuation de 30 blessés et de quatre dépouilles.

Youyous

Le convoi est arrivé à Tal Tamr, plus au Sud, où des habitants les ont accueillis par des youyous et slogans de soutien aux FDS, selon un correspondant de l'AFP.

Samira, 45 ans, attendait le convoi. «Je n'arrive pas à croire que Sari Kani est tombée», a-t-elle dit, utilisant le nom kurde de Ras al-Aïn. «Nous saluons nos combattants qui nous ont défendus, même si les grandes puissances ont trahi notre peuple».

M. Erdogan a réitéré que l'offensive reprendrait si les forces kurdes ne se retireraient pas totalement de secteurs frontaliers et a affirmé que la Turquie «assurerait la protection de la zone de sécurité» qu'il souhaite établir. Il a aussi exhorté les Etats-Unis à «tenir leurs promesses».

«Les Etats-Unis ont l'obligation de faciliter le retrait des YPG», a indiqué Fahrettin Altun, porte-parole de la présidence turque.

Le président américain, Donald Trump, a affirmé que «le cessez-le-feu tient très bien», dans un tweet citant son ministre de la

Défense, Mark Esper. «Il y a eu des accrochages mineurs. Les Kurdes se réinstallent dans de nouvelles zones», selon M. Esper.

Les autorités kurdes syriennes ont exprimé leur «perplexité» face à la déclaration de Trump sur la trêve. «La Turquie et ses mercenaires n'ont absolument pas respecté et ont à plusieurs reprises violé» la trêve, ont-elles déclaré dans un communiqué.

Le fait que «Trump dise que les Kurdes se sont réinstallés dans de nouvelles zones a ouvert la voie au nettoyage ethnique», ont-elles ajouté, appelant à une protection internationale des personnes déplacées.

La trêve est ponctuée de combats et bombardements sporadiques dans l'ouest et le nord-ouest de Ras al-Aïn, d'après l'Osdh. Depuis jeudi, les forces kurdes et Ankara s'accusent mutuellement de la violer.

Dans la zone de Tal Abyad, à l'ouest, un soldat turc a été tué et un autre blessé, selon le ministère de la Défense turc.

Dimanche, l'Osdh a, par ailleurs, rapporté que des combattants pro-turcs avaient exécuté trois civils qui se cachaient dans des zones industrielles de Ras al-Aïn.

Retrait américain

L'offensive turque a été lancée après un

retrait le 7 octobre des soldats américains de secteurs frontaliers.

Et le 13 octobre, les Etats-Unis ont annoncé le retrait de quelque 1 000 militaires américains déployés dans le nord et l'est de la Syrie. Dimanche, plus de 70 véhicules blindés arborant un drapeau américain et transportant du matériel militaire ont traversé Tal Tamr, escortés par des hélicoptères, a constaté le correspondant de l'AFP. Selon l'Osdh, le convoi s'est retiré de la base de Sarrine, près de la ville de Kobané, et s'est dirigé vers la province de Hassaké plus à l'est.

«Il s'agit de la plus grande base militaire américaine dans le nord et du quatrième départ des forces américaines d'une base en Syrie», a indiqué à l'AFP le directeur de l'Osdh, Rami Abdel Rahmane.

Ces derniers jours, les Américains se sont retirés de trois autres bases, dont celle de Minbej et une autre près de Kobané.

Désormais, toutes les bases dans les provinces de Raqa et d'Alep «sont vides de toute présence militaire américaine», a précisé M. Abdel Rahmane. Les Etats-Unis conservent encore des positions dans les provinces de Deir Ezzor et de Hassaké, selon lui.

«On ramène les soldats chez nous», a déclaré M. Trump dans un tweet.

L'offensive turque a tué 114 civils et déplacé 300 000 autres, selon l'Osdh. Les combats et les bombardements ont tué 256 membres des FDS et 196 combattants pro-Ankara. L'offensive a ouvert un nouveau front dans le conflit syrien qui dure depuis 2011.

AFP

Elles viennent de Syrie

Des troupes américaines entrent en Irak

Des troupes américaines en provenance de Syrie sont entrées en Irak en traversant hier, la frontière avec le Kurdistan irakien, ont rapporté lundi des médias.

Des véhicules militaires américains avec des soldats à bord sont passés sur le pont du poste-frontière de Fichkhabour, aux confins des territoires irakien, syrien et turc, ont précisé les sources.

Le 13 octobre, les Etats-Unis ont annoncé le retrait de quelque 1 000 militaires américains déployés dans le nord et l'est de la Syrie en crise, cinq jours après le début d'une offensive turque dans ce secteur contre une milice kurde, les Unités de protection du peuple (YPG), considérée comme «terroriste» par Ankara.

C'est un premier retrait, le 7 octobre, de soldats américains des abords de la frontière turque dans le nord de la Syrie, après une annonce du président américain, Donald Trump en ce sens, qui avait ouvert la voie à l'offensive de la Turquie contre les combattants kurdes.

L'offensive est suspendue depuis jeudi par une fragile trêve négociée par Washington. Dimanche, plus de 70 véhicules blindés arborant un drapeau américain, transportant du matériel militaire et escortés par des hélicoptères sont passés par la ville syrienne de Tal Tamr (est).

Yémen

La mission de l'ONU construit des postes de contrôle pour surveiller le cessez-le-feu

La mission de surveillance du cessez-le-feu des Nations unies à Hodeïda, au Yémen, a entamé dimanche la mise en place de postes de contrôle pour surveiller la trêve entre les parties en conflit, a annoncé une source au sein des forces de sécurité de la ville.

Ces postes de contrôle temporaires seraient installés sur quatre lignes de front dans l'est et le sud de la ville, afin d'empêcher toute escalade entre les forces gouvernementales et les rebelles houthis, a indiqué la même source citée par l'agence Xinhua

Les postes de contrôle seront gérés par des officiers de liaison détachés par les deux parties en conflit, conformément à l'accord de cessez-le-feu parrainé par l'ONU qui a été signé à Stockholm en décembre 2018.

Abhijit Guha, le nouveau responsable de la mission de surveillance de l'ONU, est arrivé à Hodeïda la semaine dernière et supervise les progrès sur place.

Hodeïda est la plus importante ville portuaire yéménite de la mer Rouge. Elle constitue une porte d'entrée essentielle pour la majeure partie des importations commer-

ciales et de l'aide humanitaire au Yémen.

Au Yémen, plus de quatre années de combats acharnés ont poussé plus de 20 millions de personnes au bord de la famine.

Les rebelles houthis contrôlent une grande partie de Hodeïda, tandis que les troupes gouvernementales appuyées par l'Arabie Saoudite ont pris pied dans les districts du sud-est.

L'accord de cessez-le-feu signé à Stockholm est considéré comme la première étape vers la recherche d'une solution politique globale susceptible de mettre fin à la guerre civile.

L. M.



Crise politique meurtrière en Guinée

Des clés pour comprendre

Un tribunal de Conakry doit rendre aujourd'hui son jugement contre huit opposants au président guinéen Alpha Condé dans un contexte de manifestations meurtrières. Eclairage sur une nouvelle crise de la transmission du pouvoir en Afrique.



- Que se passe-t-il en Guinée ?

Ce petit pays de 13 millions d'habitants, pauvre malgré les plus importantes réserves de bauxite au monde et des exportations d'or et de diamants, a été en proie la semaine passée à des manifestations violentes. Au moins huit manifestants (dix selon l'opposition) et un gendarme ont été tués. Les défenseurs des droits humains dénoncent un usage excessif de la force, des arrestations arbitraires et une répression visant à faire taire la contestation. Le pouvoir dit que le mouvement est illégal et invoque un trouble grave à la sécurité publique. Il assure interdire aux policiers et gendarmes l'emploi des armes à feu.

- D'où vient la contestation ?

Au coeur de la crise, un homme: Alpha Condé, 81 ans, premier président démocratiquement élu en 2010 après des décennies de régimes autoritaires, réélu en 2015. Depuis des mois lui est prêtée l'intention de briguer sa succession en 2020 et de faire modifier la Constitution, qui limite à deux le nombre de mandats. M. Condé ne confirme ni n'infirme. Mais en septembre il a lancé des consultations sur la Constitution. Peu après a fuité la vidéo d'une rencontre à huis clos avec ses supporters guinéens à New York: il les appelle à se préparer à un référendum et des élections.

- La crise jusqu'où ?

Le 7 octobre, le Front national pour la défense de la constitution (FNDC), groupement de partis d'opposition, de syndicats et de la société civile, a appelé à manifester et

à paralyser l'économie. Depuis, des dizaines de responsables du FNDC et de manifestants ont été arrêtés et jugés. Au cours du procès du coordinateur du FNDC, Abdourahmane Sanoh, et de sept autres dirigeants, le procureur a requis le maximum de cinq ans de prison. Le jugement est attendu mardi. Quelle que sera la peine, le FNDC a appelé à une marche dans tout le pays jeudi. Rien ne signale une sortie de crise.

- Pourquoi l'inquiétude ?

La communauté internationale et les défenseurs des droits humains craignent l'escalade. L'histoire de la Guinée indépendante est jalonnée de protestations et de répressions sanglantes, comme le massacre d'au moins 157 opposants à une candidature à la présidentielle du chef de la junte Moussa Dadis Camara il y a tout juste dix

ans. En 2018 encore, des affrontements autour d'élections locales et d'une grève d'enseignants ont fait plusieurs morts.

- Quel enjeu ?

L'accession au pouvoir en 2010 de M. Condé, opposant historique qui connut l'exil et la prison et fut condamné à mort par contumace, a marqué l'instauration d'un gouvernement civil. Des réformes, comme la mise au pas de l'armée, ont fait revenir les bailleurs internationaux. 2020 devait ouvrir "la deuxième phase de cette nouvelle démocratie", explique Jim Wormington, de l'ONG Human Rights Watch. En fait, les défenseurs des droits humains observent depuis des mois un durcissement. "On est vraiment au moment où le président Condé et son gouvernement sont face à un choix: soit laisser les libertés s'épanouir, soit aller vers un Etat plus autoritaire".

- L'étranger a-t-il pris sur les événements ?

L'ONU, la Cédéao (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), les Etats-Unis, l'Union européenne ou la France ont appelé au dialogue et à la retenue et, de la part des autorités, au respect des libertés. "La critique est encore prudente, mais elle va sans doute gagner en consistance si la situation continue de se dégrader", dit Vincent Foucher, chercheur au CNRS.

A la tête d'un pays dont près de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté, M. Condé s'emploie à attirer les investisseurs intéressés par des réserves minières inexploitées au potentiel considérable. Mais l'instabilité fait peser un risque majeur sur le développement, souligne la Banque mondiale. Elle devrait faire réfléchir les investisseurs, ajoute Vincent Foucher. Cependant, "comme d'autres avant lui, Condé a soigné ses relations avec d'autres partenaires (que les Américains et les Européens), moins préoccupés de démocratie, de la Chine à la Russie en passant par les pays du Golfe", note-t-il. **AFP**

Botswana

Le président juge le départ de son prédécesseur bon pour le parti au pouvoir

Le président du Botswana Mokgweetsi Masisi s'est dit convaincu dimanche que le départ de son prédécesseur et ancien mentor Ian Khama de la présidence en 2018 va permettre d'améliorer le score du parti au pouvoir aux élections générales de mercredi.

L'opposition entre M. Khama et son ancien vice-président Masisi a ébranlé le Parti démocratique du Botswana (BDP), qui gouverne ce pays d'Afrique australe depuis son indépendance en 1966 et pourrait être confronté au scrutin le plus difficile de son histoire.

Au pouvoir depuis 2008, Ian Khama a quitté ses fonctions en avril 2018 pour respecter la Constitution qui limite à 10 ans le mandat présidentiel. Il a passé le relais à son vice-président Mokgweetsi Masisi mais leurs relations se sont rapidement dégradées. M. Khama a claqué la porte du BDP en mai, en accusant M. Masisi de dérive autocratique.

Dans un entretien avec l'AFP, le président Masisi laisse la porte ouverte à un retour de M. Khama au sein du BDP, tout en affirmant que sa politique impopulaire a découragé tout soutien au parti. "C'est

pourquoi nous avons obtenu 47% des voix" aux élections "très difficiles" de 2014, estime-t-il, interrogé dans les jardins de sa résidence officielle à Gaborone. C'était la première fois que le BDP remportait moins de 50 % des suffrages.

Depuis avril 2018, "nous avons dû nous réorganiser, nous identifier à nouveau", ajoute-t-il. Cela a impliqué de démanteler plusieurs politiques-clés de M. Khama, notamment d'assouplir les horaires stricts du commerce de l'alcool qu'il avait institués et de lever l'interdiction de la chasse aux éléphants.

M. Masisi déplore également l'intrusion des "horribles" services de renseignement dans la vie privée des Botswanais. En janvier, il avait limogé le chef du renseignement, un proche allié de Ian Khama.

Il reproche aussi à son prédécesseur d'avoir entretenu des relations "frictionnelles" et "litigieuses" avec les fonctionnaires et les syndicats.

Depuis son départ du BDP, Ian Khama a soutenu l'opposition.

"Pour nous, la valeur de ce qui reste est beaucoup plus grande et plus importante que la perte que nous avons subie" avec

son départ, a déclaré M. Masisi.

Ayant abandonné les politiques impopulaires du président Khama, le BDP "va certainement faire beaucoup mieux", estime-t-il, prévoyant une "victoire écrasante" mercredi.

Il exprime cependant l'espoir que Ian Khama réintègrera le BDP. "En fait, nous nous apprécions beaucoup mutuellement (...) J'ai beaucoup de respect pour lui", dit-il. "Alors j'essaie de le ramener (...), j'espère qu'on va le ramener là où il doit être".

Le président Masisi rejette également les affirmations de l'opposition selon lesquelles elle remportera les élections. "Ils n'ont aucune chance parce que c'est le parti le plus fourbe (...) Ce sont de mauvais garçons".

Le leader de l'opposition, Duma Boko, avait affirmé samedi qu'il obtiendrait plus de 50% des voix aux législatives.

Un peu moins d'un million d'électeurs sont appelés à participer aux élections législatives et locales de mercredi.

Le président du Botswana est élu par l'Assemblée nationale, qui compte 57 sièges, issue des élections.

Agences

Sénégal

Une plateforme d'information africo-Suisse sera lancée

Une première plateforme d'information publique entre l'Afrique et la Suisse sera lancée aujourd'hui au Sénégal dans le but de "promouvoir les relations économiques, diplomatiques, sociales et culturelles entre la Suisse et l'Afrique", rapportent dimanche des médias locaux.

Le coup d'envoi de ce site d'information baptisé "refletsuisse-afriquesera donné à 15h30 (heure locale) depuis la Maison de la presse de Dakar par le ministre sénégalais de la Culture et de la Communication, Abdoulaye Diop, et l'ambassadrice de la Suisse au Sénégal, Marion Weichelt Krupski, a fait savoir l'agence de presse sénégalaise.

Cet espace d'information, "à vocation continentale" va "contribuer à mieux faire connaître davantage la Suisse en Afrique, et l'Afrique en Suisse", affirme un communiqué relayé par l'agence.

"La ville de Dakar a été choisie pour abriter cette plateforme d'information publique, première du genre entre la Suisse et tout un continent", ajoute le document.

R. L.

Elections en Bolivie

Morales en tête, mais contraint à un second tour inédit

Le président bolivien sortant, Evo Morales, est arrivé dimanche en tête de l'élection présidentielle, suivi de près par son principal adversaire, le centriste Carlos Mesa, le contraignant à un second tour inédit dans ce pays, selon des résultats partiels.

Le socialiste Morales remportait 45,28% des voix, tandis que M. Mesa totalisait 38,16% des votes, a annoncé vers 20h00 (00h00 GMT) la présidente du Tribunal suprême électoral bolivien, Maria Eugenia Choque, avec près de 84% des bulletins dépouillés.

«On est au second tour !», s'est réjoui devant ses partisans survoltés, Carlos Mesa, en prenant connaissance des premiers résultats dans son QG de campagne au sud de La Paz.

Peu après, depuis le palais présidentiel dans le centre de la ville, face à des centaines de partisans du Mouvement vers le socialisme (MAS) qui scandaient «Evo, tu n'es pas seul !», le chef de l'Etat a dit faire confiance au vote des zones rurales pour éviter un second tour.

«Le peuple bolivien s'est imposé pour continuer le processus de changement», s'est-il félicité en référence au nom du programme du gouvernement.

Pour éviter un second tour, le candidat en tête doit obtenir la majorité absolue ou au moins 40% des voix avec 10 points de pourcentage d'écart sur le second.

«En cas de second tour, ça devient un référendum» pour ou contre Evo Morales, a déclaré à l'AFP, Gaspard Estrada, spécialiste de l'Amérique latine à Sciences Po Paris.

Neuf candidats aspiraient à diriger la Bolivie, mais seul Carlos Mesa, un journaliste de 66 ans qui fut déjà président entre 2003 et 2005, semblait en mesure de faire trébucher le chef de l'Etat de 59 ans, jusqu'ici systématiquement élu dès le premier tour.

Dans ce pays de 11,3 millions d'habitants,



le vote est obligatoire.

Dans le centre de La Paz, Jorge Aguilera, 24 ans, et son père Hector, ont assisté, en tant que simples citoyens, au dépouillement dans le collège Hugo Davila.

«C'était important de venir, à cause de ce qui s'est passé dans le pays», déclare Jorge à l'AFP, à propos des risques de manipulation des résultats. «Je ne crois pas que la fraude ait lieu à ce niveau, mais au moment de rentrer l'information dans le système informatique. Le risque est là !», ajoute son père une fois le décompte manuel terminé.

L'opposition a appelé à un «vote sanction», le camp présidentiel au «vote sûr». Après avoir voté, le vice-président, Alvaro Garcia Linera, a enjoint les électeurs à «penser à la tranquillité de la Bolivie», en mentionnant les violentes manifestations au Chili et en Equateur.

Candidature mal vue

Pour la politologue bolivienne, Maria

Teresa Zegada, «le pouvoir a remplacé les politiques destinées à toute la population par d'autres qui ne servent les intérêts que de certains secteurs, et des leaders de l'opposition ont été persécutés».

«Tout cela a provoqué un malaise citoyen et donné l'impression que la démocratie était en danger», analyse-t-elle dans un entretien à l'AFP.

En outre, la décision de M. Morales de briguer un quatrième mandat, malgré le «non» lors du référendum de février 2016, est très mal vue par une partie des Boliviens et critiquée par l'opposition, qui estime que le pays pourrait verser dans l'autocratie en cas de nouvelle victoire.

Tant les partisans du MAS que ceux de l'opposition, dont certains secteurs ont appelé à la «rébellion», ont promis de descendre dans la rue en cas de victoire du camp adverse.

Enfin, les gigantesques incendies qui ont ravagé en août et septembre une zone

presque de la taille de la Suisse ont provoqué l'indignation des peuples indigènes, qui accusent Evo Morales d'avoir sacrifié la Pachamama, la Terre mère en langue quechua, pour étendre les terres agricoles et augmenter la production de viande destinée à la Chine.

Les défenseurs de l'environnement mettent en cause une récente loi autorisant une augmentation de 5 à 20 ha de la déforestation par brûlis.

De son côté, M. Morales a fait campagne en insistant sur sa réussite économique (maintien d'une croissance économique élevée, forte réduction de la pauvreté, niveau record de réserves internationales), qui a fait de la Bolivie un des pays avec le meilleur taux de croissance de la région.

Les 7,3 millions d'électeurs boliviens ont voté dimanche pour leurs président et vice-président, ainsi que pour leurs 130 députés et 36 sénateurs.

AFP

Chili : Sept morts dans les émeutes, le président déclare le pays "en guerre"

Le Chili est «en guerre», a affirmé dimanche le président, Sebastian Piñera, dont le pays est secoué depuis trois jours par des émeutes et des pillages qui ont fait sept morts, la pire explosion sociale depuis des décennies.

Pour la deuxième nuit consécutive, une mesure de couvre-feu a été décrétée à Santiago entre 19h00 et 06h00 locales (22h00-09h00 GMT). L'état d'urgence est également en vigueur dans plusieurs régions, dont celle de la capitale de 7 millions d'habitants. Il a été étendu dimanche soir à plusieurs grandes villes du sud et du nord du pays.

«Nous sommes en guerre contre un ennemi puissant, implacable, qui ne respecte rien ni personne et qui est prêt à faire usage de la violence et de la délinquance sans aucune limite», a déclaré le président Piñera à la presse.

Le général Javier Iturriaga, chargé vendredi de la sécurité publique par le chef d'Etat, a de son côté, appelé les habitants à rester «calmes» et à ne pas sortir de chez eux.

Les émeutes se sont poursuivies dimanche. Des affrontements ont eu lieu entre manifestants et policiers dans l'après-midi dans le centre de Santiago, tandis que des pillages se déroulaient dans plusieurs endroits de la capitale. Cinq personnes ont ainsi péri dans l'incen-

die d'une usine de vêtements en proie à des pillages. «Cinq corps ont été retrouvés à l'intérieur de l'usine en raison de l'incendie», dans le nord de la capitale, a annoncé à des médias locaux le commandant des pompiers de Santiago, Diego Velasquez.

Deux personnes étaient déjà mortes dans la nuit de samedi à dimanche dans l'incendie d'un supermarché également pillé par des manifestants dans le sud de la capitale et une troisième avait été blessée, le corps brûlé «à 75%», selon les autorités.

Deux personnes ont également été blessées par balle et hospitalisées dans un état «grave» après un incident avec la police lors de pillages, également dans le sud de la capitale, selon la même source.

Près de 10 000 policiers et soldats ont été déployés. Les patrouilles de militaires dans les rues sont une première dans le pays depuis la fin de la dictature du général Augusto Pinochet (1973-1990). Selon les autorités, 1 462 personnes ont été arrêtées, dont 644 dans la capitale et 848 dans le reste du pays. Après trois jours de violences, le centre de la capitale chilienne et d'autres grandes villes, comme Valparaiso et Concepcion, offraient des visages de désolation: feux rouges au sol, car-

casses de bus carbonisées, commerces pillés et incendiés. Plusieurs centaines de vols ont été annulés à l'aéroport de Santiago pendant la durée du couvre-feu. Des milliers de voyageurs se sont retrouvés bloqués pour la nuit dans l'aérogare.

Fracture sociale

Les manifestations ont débuté vendredi pour protester contre une hausse - de 800 à 830 pesos (environ 1,04 euro) - du prix des tickets de métro à Santiago, réseau le plus étendu (140 km) d'Amérique du Sud qui transporte quotidiennement environ trois millions de passagers.

M. Piñera a suspendu la hausse samedi. Mais les manifestations et les violences se sont poursuivies, nourries par la colère face aux conditions socio-économiques et aux inégalités dans ce pays loué pour sa stabilité économique et politique, mais où l'accès à la santé et à l'éducation relèvent presque uniquement du secteur privé.

Des dizaines de supermarchés, de véhicules et de stations-service ont été saccagés ou incendiés. Les bus et les stations de métro ont été particulièrement ciblés. Selon le gouvernement, 78 stations de métro ont subi des

dommages, dont certaines ont été totalement détruites. Ces dégâts dans le métro sont évalués à plus de 300 millions de dollars et un retour à la normale sur certaines lignes pourrait prendre «des mois», a indiqué dimanche le président de la compagnie nationale de transports publics, Louis de Grange.

«Il ne s'agit pas seulement du métro, mais de tout. Les Chiliens en ont eu marre des injustices», a déclaré sur une chaîne de télévision locale, Manuel, un travailleur qui tentait dimanche de gagner son lieu de travail.

Quelques rares bus ont circulé dans la capitale, forçant les habitants à se rabattre sur les taxis et les VTC, dont les prix s'envolaient.

Quelques petits commerces ont néanmoins rouvert ainsi que des stations services où les files d'attente de voitures étaient visibles, les habitants craignant une poursuite des violences lundi alors que des étudiants ont appelé à de nouvelles manifestations. «De l'extérieur, on ne pouvait voir que les réussites du Chili, mais à l'intérieur, il y a des niveaux élevés de fragmentation, de ségrégation. La jeunesse en a eu marre et elle est sortie dans la rue pour montrer sa colère et sa déception», a expliqué à l'AFP, Lucia Dammert, professeure à l'Université de Santiago du Chili. AFP

Brexit



Boris Johnson martèle que Londres sortira de l'UE le 31 octobre

Le gouvernement de Boris Johnson a martelé dimanche que le Brexit aurait lieu le 31 octobre comme prévu, bien qu'il ait été contraint par le Parlement d'écrire à Bruxelles pour demander un report, un coup de théâtre qui relance l'incertitude sur les modalités du divorce.

La journée de samedi - avec un vote historique prévu au Parlement britannique sur le nouvel accord de Brexit triomphalement annoncé deux jours plus tôt à Bruxelles - devait enfin apporter une clarification plus de trois ans après le référendum de 2016.

Mais les députés ont repoussé leur décision et les Européens se sont retrouvés dimanche avec trois lettres, dont l'AFP a obtenu copie, disant tout et son contraire. Et moins de deux semaines pour éviter une sortie sans accord qui donne des sueurs froides aux milieux économiques.

La première lettre, non signée, demande un report de trois mois du Brexit. La deuxième, signée par Boris Johnson, dit qu'il ne veut pas de ce délai. La troisième, de l'ambassadeur britannique auprès de l'UE, Tim Barrow, précise que le report n'a été demandé que pour se plier à la loi.

Malgré cette demande, le gouvernement a assuré dimanche que le Brexit aurait bien lieu le 31 octobre. «Nous allons sortir le 31 octobre. Nous avons les moyens et la capacité de le faire», a déclaré Michael Gove, bras droit de Boris Johnson, lors d'un entretien avec Sky News. Sur la BBC, le ministre des Affaires

étrangères Dominic Raab s'est estimé «confiant», jugeant qu'«il y avait beaucoup de gens dans l'UE qui ne veulent pas d'un report».

«Toutes les options ouvertes»

A Bruxelles, le président du Conseil européen, Donald Tusk, a indiqué samedi soir «commencer à consulter les dirigeants de l'UE sur la manière de réagir». D'après une source européenne, les consultations «pourraient prendre quelques jours».

Dimanche, lors d'une courte réunion à Bruxelles des ambassadeurs des 27, autour du négociateur européen du Brexit Michel Barnier, la demande a été évoquée mais pas débattue.

«L'Union européenne garde toutes les options ouvertes», a déclaré à l'AFP un diplomate européen sous couvert d'anonymat, indiquant que le processus de ratification de l'accord était bien engagé.

Jeremy Corbyn, chef de l'opposition travailliste, crie pourtant déjà victoire : pour lui, «l'accord dommageable (de Boris Johnson) a été défilé» et «malgré sa posture irritante et fanfaronne», il a dû «obéir à la loi», a-t-il dit sur Twitter.

La loi qui a forcé à réclamer cette extension a été adoptée en septembre pour éviter un «no deal», Boris Johnson s'étant dit prêt à cette option s'il s'agissait du prix à payer pour sortir le Royaume-Uni de l'UE, le 31 octobre.

Elle dispose que si aucun accord de sortie n'était approuvé par le Parlement d'ici au 19 octobre, le Premier ministre doit réclamer un report du Brexit au 31 janvier 2020.

Boris Johnson espérait y échapper en faisant approuver samedi son nouvel accord de retrait de l'UE. Mais par l'un de ces coups de théâtre dont la démocratie parlementaire a le secret depuis le début de cette crise, la Chambre des Communes l'a contraint samedi à s'y conformer en repoussant son vote sur l'accord.

«Nous nous battons»

Cette nouvelle journée folle à

Westminster a relancé la grande incertitude au Royaume-Uni sur la manière dont le pays va sortir de l'UE. Le Brexit, initialement prévu le 29 mars, a déjà été repoussé deux fois.

En dépit de ce nouveau développement, la livre restait relativement stable lundi matin sur le marché des changes à 1,2910 dollar, ne cédant qu'environ 0,50% depuis vendredi soir. «On peut dire que la livre tient bon, ce qui montre que les espoirs (d'éviter un Brexit sans accord) n'ont pas été abandonnés», a affirmé à l'AFP, Shinichiro Kadota, analyste chez Barclays Securities au Japon.

Vent debout contre une nouvelle prolongation «dommageable», Boris Johnson a assuré qu'il présenterait «la semaine prochaine» au Parlement la législation nécessaire à la mise en œuvre de son accord de Brexit. «Si nous passons la législation à temps, alors il n'y a pas d'extension. Le 31 octobre est en vue», a dit Michael Gove.

Ils pourront compter sur le soutien de certains rebelles conservateurs opposés à un «no deal», ayant quitté ou été expulsés du parti. Maintenant qu'un report a été demandé pour «éviter un Brexit sans accord», «je soutiendrai l'accord du Premier ministre», a annoncé l'ancienne ministre Amber Rudd.

Anticipant d'autres soutiens, le chef de la diplomatie Dominic Raab a estimé que le gouvernement «avait maintenant le nombre de voix pour faire passer» l'accord.

Mais le député Keir Starmer, chargé du Brexit au sein de l'opposition travailliste, a prévenu sur la BBC : «Nous nous battons avec des amendements». Le Labour va notamment en déposer un visant à organiser un second référendum avec comme options la sortie de l'UE avec accord ou, finalement, un maintien dans le bloc européen.

L'accord de Johnson règle les conditions du divorce après 46 ans de vie commune, permettant une sortie en douceur assortie d'une période de transition courant au moins jusqu'à fin 2020.

AFP

Elections suisses

Vague verte, mais la droite populiste reste en tête

Une vague verte historique s'est abattue dimanche en Suisse lors des élections législatives, à l'issue desquelles la droite populiste de l'UDC, qui a fait campagne contre l'immigration, reste toutefois la première force politique du pays.

Selon les résultats définitifs, les Verts (gauche) sont désormais le quatrième parti au Conseil national (Chambre basse) devant le parti démocrate-chrétien (PDC, centre), et talonnent d'une voix le Parti libéral-radical (PLR, droite). Ils aspirent désormais à accéder pour la première fois au gouvernement, où tous les grands partis se partagent les sept places de ministres selon une formule dite «magique».

Après un scrutin aux allures de «changement tectonique», on doit peut-être discuter une nouvelle formule magique», a déclaré la présidente des Verts, Regula Rytz. Une idée que les socialistes ont immédiatement soutenue.

Au total, les Verts ont obtenu 17 députés supplémentaires, pour un total de 28 sièges (13,2% des voix), au terme d'une campagne largement marquée par la question du changement climatique. Les Verts libéraux ont eux-bonifié de neuf députés, passant à 16 sièges (7,8% des voix).

«Plus qu'une vague, un raz de marée à l'échelle suisse !» a déclaré à l'AFP, le politologue Pascal Sciarini.

Les Verts ont réclamé la «tenue urgente d'un sommet national pour le climat». Et pour Greenpeace «le résultat de ces élections donne un mandat clair au Parlement».

Les appels de la jeune activiste écologiste, Greta Thunberg, ont particulièrement résonné en Suisse, où de nombreuses villes et cantons ont proclamé l'«état d'urgence climatique», tandis que des dizaines de milliers de personnes ont participé aux «grèves pour le climat». Ils étaient encore 100 000 à Berne à la fin septembre.

«Sauver la souveraineté suisse»

L'ampleur de la poussée des partis écologistes constituait la principale inconnue du scrutin, destiné à renouveler les 200 conseillers nationaux (Chambre basse), élus à la proportionnelle, et les 46 conseillers aux Etats (Chambre haute), désignés selon un système majoritaire à deux tours. La date du 2e tour varie selon les cantons.

En constante progression depuis les années 1990, les populistes de droite de l'Union démocratique du centre (UDC), dont les affiches aux relents xénophobes font régulièrement polémique, sont sortis affaiblis du scrutin, perdant 12 sièges, avec 25,6% des voix (obtenant au total 54 sièges), contre 29,4% en 2015.

Pour le politologue Oscar, Mazzoleni, spécialiste de la droite populiste, l'UDC, dont la base électorale est vieillissante, «n'a pas réussi à mobiliser les jeunes». Le parti a également pâti du fait que la thématique migratoire, centrale en 2015, «n'est plus à la Une».

L'UDC a été le seul parti à dénoncer l'«hystérie climatique». «On savait qu'on allait perdre des plumes», mais «le sujet essentiel, avant de vouloir sauver la planète, c'est de sauver la souveraineté suisse», a déclaré Oscar Freysinger, sénateur sortant UDC. Le parti socialiste (PS, gauche, 39 sièges), les libéraux-radicaux (PLR, droite, 29 sièges) et les démocrates-chrétiens (PDC, centre, 25 sièges) sont tous en repli.

«Nouvelle formule magique»?

Ce n'est que le 11 décembre que les élus des deux Chambres parlementaires désigneront les sept ministres du gouvernement, dont les portefeuilles seront répartis entre les grands partis.

Depuis 1959, les principaux partis du pays - UDC, PS, PLR et PDC - se partagent les sept postes ministériels du gouvernement selon le système dit de la «formule magique». Actuellement, l'UDC, le PS et le PLR disposent de deux ministres, le septième ministère revenant au PDC.

Pour le président du parti socialiste, Christian Levrat, «il n'est pas raisonnable que le Conseil fédéral (gouvernement) soit à ce point plus à droite que le Parlement».

Etant donné que les deux partis écologistes se positionnent différemment sur le spectre politique, il n'est toutefois pas sûr qu'ils s'allient en décembre lors de l'élection des ministres. De nombreux connaisseurs de la vie politique suisse s'accordent par ailleurs à dire qu'il vaudrait mieux que les écologistes consolident leur avancée électorale dans quatre ans, pour asseoir ainsi leur présence dans le spectre politique du pays, avant de vouloir prétendre à entrer au gouvernement. Pour être élu ministre, il faut aussi compter sur le soutien de la Chambre haute, où les Verts libéraux sont absents. Les Verts n'y disposaient que d'un seul siège, mais devraient voir leur présence s'étoffer.

AFP

Bangladesh

Les barbes orange font fureur

Lorsque la barbe d'Abul Mia a commencé à blanchir il y a deux ans, ce porteur d'un marché de légumes de Dacca a suivi l'air du temps: il s'est mis à la teindre en orange, au henné.

«**J'**adore. Ma famille dit que j'ai l'air plus jeune et plus beau», confie à l'AFP ce travailleur du Bangladesh de 60 ans, à la pilosité désormais flamboyante.

Même enthousiasme du côté de Mahbubul Bashar, un Bangladais quinquagénaire, dont le sourire trahit le plaisir que lui procure son nouveau look: «Je l'utilise depuis deux mois dans mes cheveux. J'aime beaucoup».

Couleur mandarine, safran ou pamplemousse... Il est désormais presque impossible de marcher dans une rue de la capitale bangladaise sans rencontrer des hommes âgés avec la barbe teinte au henné, concoction traditionnelle en Asie du Sud. Un phénomène entre mode et



signe religieux.

«Se mettre du henné sur les barbes et les cheveux est devenu une tendance de mode ces dernières années pour les hommes âgés», note Didarul Dipu, chef du département mode au magazine

Canvas. «La poudre se trouve facilement dans les épiceries de quartier et s'applique facilement, par rapport à la teinture traditionnelle au henné».

Le henné est utilisé de longue date dans les mariages du sous-continent indien. Sa pâte sert à dessiner des motifs complexes sur les bras et mains des mariés ainsi que de leurs invités.

Les communautés musulmanes d'Asie et du Moyen-Orient connaissent aussi depuis longtemps son usage pour les barbes. Mais le Bangladesh, nation de 160 millions d'habitants très majoritairement musulmane, est devenu leader en la matière.

Autrefois, la concoction s'obtenait en broyant des feuilles de henné, un arbuste épineux. Mais le procédé était chronophage et la préparation parfois hasardeuse. Aujourd'hui, avec l'omniprésence de petits sachets bon marché de poudre prête à l'emploi, la donne a changé.

Très peu cher

Barbier dans le quartier de Shaheenbagh à Dacca, Shuvo Das a vu ses revenus croître grâce à ce

nouvel engouement. «Avant, presque personne ne venait pour ça. Mais maintenant nous avons des clients qui viennent chaque semaine pour se faire teindre la barbe».

Un vendredi, premier jour du week-end au Bangladesh, Shuvo Das verse de la poudre importée d'Inde dans une coupelle d'eau pour préparer la teinture. À l'aide d'une brosse à dents, il applique soigneusement la mixture à la barbe de son client pour qu'elle s'y imprègne. «Il faut environ 40 minutes pour rendre la barbe rougeâtre et brillante. C'est très peu cher aussi. Un sachet ne coûte que 15 takas», soit 19 centimes d'euro, explique-t-il.

Mais la cure de jeunesse n'est pas la seule raison derrière ce phénomène qui fait que les coiffeurs de Dacca sont de plus en plus nombreux à proposer des colorations au henné dans la palette de leurs services.

D'éminents imams recourent également à cette teinte afin, d'après les experts, d'affirmer leur piété. Selon certains textes religieux musulmans, le prophète Mahomet se teignait au henné.

«C'est moche»

«J'ai entendu les religieux dire que le prophète Mahomet utilisait du henné pour sa barbe. Je ne fais que suivre», raconte Abu Taher, un habitant de Dacca.

Le henné fait partie de son look depuis plus de vingt ans, et il est persuadé qu'il donne à sa barbe une vitalité renforcée: «Regardez cette croissance. Est-ce que ce n'est pas vigoureux?»

Selon Monirul Islam Khan, professeur de sociologie à l'université de Dacca, la multiplication des barbes au henné «est un signe de la ferveur musulmane dans la société bangladaise».

Mais, ajoute-t-il, même des hommes qui ne sont pas particulièrement pratiquants s'y convertissent car «ils veulent avoir l'air plus jeunes. Même les femmes s'y mettent car cela fait briller leur chevelure». Cependant les barbes orange font voir rouge à certains. «Je ne sais pas comment cette mode est arrivée au Bangladesh mais c'est moche», lâche un banquier du quartier de Karwan Bazar, qui n'a pas souhaité donner son nom.

AFP

Nouvelle-Zélande

Le corps d'une touriste chinoise retrouvé dans un parc national

Le corps retrouvé, dimanche, dans le parc national de Tongariro en Nouvelle-Zélande est bien celui de la touriste chinoise qui y avait disparu au cours du week-end, a annoncé, lundi, la police locale.

Le consulat général de Chine à Auckland a informé la famille de la victime, une femme de 51 ans. «Nous allons continuer de suivre cette affaire et apporter toute assistance nécessaire à la famille», a confié lundi un fonctionnaire du consulat aux médias.

Selon la police, la femme faisait partie d'un groupe de quatre personnes parti en randonnée, vendredi matin, sur le Tongariro Northern Circuit, l'un des sentiers de grande randonnée de Nouvelle-Zélande.

Après avoir pris une mauvaise direction, trois d'entre eux ont décidé de rebrousser chemin, tandis que la femme a continué seule. Sans nouvelles d'elle, ses amis ont appelé la police dimanche matin pour signaler son absence. L'officier de police Barry Shepherd a qualifié de tragique ce décès. «Nous voulons que nos visiteurs passent du bon temps et rentrent chez eux en toute sécurité», a-t-il noté en ajoutant que la police et l'ambassade de Chine apportaient leur soutien à ses trois amis «en cette période difficile». La cause de son décès fait l'objet d'une enquête médico-légale, a précisé la police.

Reda A.

Japon

Le bilan du typhon Hagibis s'élève à 80 morts

Le bilan du typhon Hagibis, qui a provoqué des inondations dévastatrices au Japon, a atteint 80 morts dimanche alors que les opérations de recherche se poursuivent toujours. Dix personnes sont toujours portées disparues après les inondations et les glissements de terrain qui ont ravagé de vastes régions du centre, de l'est et du nord-est du Japon.

Selon l'Agence de lutte contre les incendies et les catastrophes, le nombre de maisons inondées ou endommagées par le typhon s'est élevé à 56.753, dépassant les 51.000 environ des pluies torrentielles de l'année dernière dans l'ouest du Japon, qui ont fait plus de 200 morts.

Dimanche, environ 4.000 personnes étaient toujours logées dans des abris d'évacuation et plus de 78.000 foyers n'avaient pas accès à l'eau, a déclaré le gouvernement. Le Premier ministre, Shinzo Abe s'est engagé dimanche à tout mettre en œuvre pour retrouver les disparus et restaurer les infrastructures dévastées par le typhon Hagibis, lors d'une réunion avec le gouverneur de la préfecture de Nagano, l'une des régions les plus durement touchées.

«Le gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir. Nous déploierons tous les efforts nécessaires pour rechercher les personnes portées disparues et pour restaurer les services publics», a déclaré le Premier ministre japonais. Il a précisé que son gouvernement envisage d'affecter 4,6 milliards de dollars aux efforts de secours et pour mettre en place «un ensemble de mesures visant à soutenir la réhabilitation de la situation».

R. K.

Haïti

Des milliers de manifestants anti-Jovenel à Port-au-Prince

Des milliers de personnes ont manifesté dimanche à Port-au-Prince, à l'appel de dirigeants religieux et artistes populaires, pour réclamer la démission du président haïtien Jovenel Moïse, mot d'ordre d'un mouvement de contestation lancé fin août.

«Jovenel est incapable et incompetent, il faut qu'il plie bagages parce qu'Haïti doit vivre», déclare l'un des manifestants, Jean Ronald. «Il n'est pas normal de vivre dans un pays aussi inégalitaire», ajoute-t-il, devant le char de «Prophète Mackenson», un dirigeant religieux haïtien aussi populaire que controversé.

Mackenson Dorilas, autoproclamé «prophète», a été sanctionné par le ministère haïtien des Cultes fin 2018 après avoir annoncé pouvoir guérir le sida

avec un remède à base de pounaises de lit.

La foule de ses fidèles a sillonné les rues de la capitale, suivie par de larges groupes de manifestants répondant à l'appel de chanteurs populaires. Prières et slogans hostiles au président ont été scandés pendant des heures à Port-au-Prince.

En raison des manifestations répétées et des barricades régulièrement installées sur les principaux axes routiers, la majorité des établissements scolaires gardent leurs portes closes depuis plus d'un mois.

«J'ai mis mon uniforme aujourd'hui, il est tout neuf, et la première occasion que j'ai de le mettre, c'est dans une manifestation» déplore Nelly Delamet, 19 ans. Me Johnny Trov Salomon manifeste lui avec sa robe d'avo-

cat et un exemplaire de la constitution en main. «Toutes les couches sociales sont présentes: on veut que le monde entier voit qu'on n'est pas favorable à Jovenel». La colère populaire contre Jovenel Moïse, décrié par les opposants les plus radicaux depuis son arrivée au pouvoir en février 2017, s'est accentuée fin août à la suite d'une pénurie de carburants généralisée à travers le pays.

Majoritairement issus des quartiers les plus pauvres, les manifestants exigent d'autant plus la démission du chef de l'État que des entreprises qu'il dirigeait avant son entrée en politique ont été épinglées par la Cour supérieure des comptes comme étant «au cœur d'un stratagème de détournement de fonds».

AFP

A la mi-février prochain à Tlemcen

Lancement du centenaire de la naissance de Mohamed Dib

Le programme de célébration du centenaire de la naissance du romancier Mohamed Dib sera lancé à la mi-février 2020, a-t-on appris, dimanche à Tlemcen, des organisateurs.



l'identité algérienne dont Mohamed Dib, Assia Djebbar, Mouloud Mameri et Malek Haddad.

Un concours sera dédié à l'honneur d'écrivains algériens décédés en guise de reconnaissance à leurs contributions à la culture algérienne et aux traditions et coutumes de la société, a-t-on fait savoir. Le programme de la 5^{ème} édition des rencontres sur Mohamed Dib dans la wilaya de Tlemcen prévue à la mi-avril 2020, prévoit la présentation d'un ouvrage illustré sous forme de recueil de toutes les oeuvres au sein des ateliers de l'association La grande maison de Tlemcen traitant de l'idée générale du livre Mohamed Dib *Coeur de l'île*. Les adhérents à ces ateliers animeront des séances de lecture de livres de Mohamed Dib intitulées «Sur les pas de Dib» et des résumés d'ouvrages adaptés en pièces théâtrales, en plus de la présentation de textes de musique et de photographies.

Un exposé de lecture de récits de livres de Mohamed Dib sera présenté accompagné de projection-vidéo sur l'écrivain et sa vie familiale, en plus de visionnage du feuilleton *L'incendie* adapté de la trilogie *La grande maison* du romancier. Un atelier d'arts plastiques de l'artiste Hadjadj Kacem

Fethi qui concrétise des tableaux adaptés du livre *Le métier à tisser* de Mohamed Dib sera organisé à cette occasion, de même qu'un Café littéraire de lecture des textes de Mohammed Dib. L'association La grande maison prendra part, dans le cadre de cette manifestation, à un colloque à Alger en avril 2020 organisé par la Faculté des langues de l'université d'Alger 2 et un autre en septembre en France organisé par la faculté des sciences libres (France) en collaboration avec l'association internationale Amis Mohamed Dib présidée par la fille de l'écrivain, Assia Dib, a indiqué Mme Benmansour. Un ouvrage de photos de Amina Bekkat sera présenté mettant en exergue l'archive de photos de Mohamed Dib et de ses oeuvres traduites par Mohamed Sari de Tlemcen, qui supervisera dans le cadre de cette manifestation, la lecture d'oeuvres de Mohamed Dib traduites par deux Algériens en langues arabe et amazighe.

Le centenaire de Mohamed Dib sera clôturé par la 7^{ème} édition du Prix Mohamed Dib en langues arabe, amazighe et française en octobre 2020, ainsi qu'un séminaire international Atlat du 17 au 19 octobre 2020 sur la personnalité de Mohamed Dib.

S. M.

Cette manifestation, qui s'étalera à longueur d'année 2020, prévoit plusieurs activités culturelles pour faire connaître davantage le romancier Mohamed Dib et ses oeuvres littéraires.

Pour donner un caractère national à l'événement, son coup d'envoi sera donné d'Alger en collaboration avec plusieurs associations culturelles locales, a indiqué Sabéha Benmansour, présidente de l'association culturelle La grande maison de Tlemcen qui

s'occupe de la publication des ouvrages du romancier algérien.

Au programme de cette manifestation, plusieurs conférences d'universitaires aborderont le thème «Dib et ses pairs» comportant l'autobiographie de plusieurs écrivains algériens ayant traité de

Non-voyants d'Oran

L'Association culturelle algéro-allemande fait don de matériel pédagogique de pointe

L'union de wilaya d'Oran de l'Organisation nationale des non-voyants algériens a bénéficié, samedi, d'une imprimante en braille de pointe et autres matériels pédagogiques, une donation de l'Association culturelle algéro-allemande en soutien à cette catégorie dans le domaine de l'acquisition du savoir.

Le président de l'Association algéro-allemande a déclaré, en marge d'une cérémonie de remise de cette imprimante en braille au niveau de l'usine des balais et brosses à Haï El Menaouer, que cette initiative, la 8^{ème} du genre après

celles de Batna et Laghouat vise à aider cette catégorie de se doter de matériel pédagogique moderne pour acquérir le savoir.

El Hachemi Fala a souligné que cette donation entre dans un cadre réglementaire devant assurer la disponibilité du matériel d'impression pour chaque 100 000 non-voyants. Le nombre de cette catégorie de personnes aux besoins spécifiques est estimé à 2 millions de non-voyants au niveau national.

L'association culturelle algéro-allemande, créée en avril 2011 dans la ville de Stuttgart (Allemagne), a réalisé une école d'enseignement de

la langue arabe et d'enseignement du Saint Coran au profit des enfants de la communauté musulmane résidente dans cette ville et oeuvre à offrir des aides humanitaires et médicales au profit de cette catégorie sociale nécessitées en Algérie, a-t-il fait savoir.

Pour sa part, le président de l'Organisation nationale des non-voyants algériens a déclaré, lors de cette cérémonie qui a vu la participation des footballeurs internationaux Abdelhafid Tassafouet et Redouane Guemri, de bienfaiteurs et un nombre de non-voyants, que «cette imprimante de dernière génération qui ne

se trouve aucunement sur le marché national est un outil pédagogique devant jouer un rôle important pour faciliter l'acquisition du savoir aux élèves et enseignants, car elle permet d'assurer la disponibilité de ce module scientifique dans toutes les langues, sachant que le braille est une technique scientifique».

L'organisation vise, à travers cette imprimante, à réduire le déficit enregistré au niveau national dans le domaine du livre technique et scientifique, à accompagner les élèves et les étudiants non-voyants à effectuer leurs recherches, surtout que les ministères de la

Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et de l'Education nationale «prennent en charge en mettant à leur disposition le livre», a fait observer Lahouali Mohamed.

Pour rappel, l'Organisation nationale des non-voyants algériens à Oran prend en charge 61 enfants scolarisés dont 24 qui suivent l'enseignement du Coran et le reste dans des classes d'alphabétisation et de l'enseignement distant après présentation d'un soutien à l'école des jeunes aveugles à Bouiseville (Ain El Turck).

Bilal L.

2^{ème} Séminaire national sur la lecture à Biskra

La diversité culturelle est à même de produire une élite équilibrée

La diversité culturelle est à même de produire une «élite équilibrée et efficiente dans la société», ont estimé, dimanche à Biskra, les participants au 2^{ème} Séminaire national sur la lecture.

«Ceux qui représentent l'élite de la société ne sont pas nécessairement les meilleurs dans leurs disciplines professionnelles», a affirmé, à ce propos, Hafidh Choukri, membre de l'association Biskra Takra (Biskra lit), considérant que ces derniers devraient être ouverts à toutes les cultures et les idées, «même si celles-ci contredisent leurs orientations et ce, pour être plus convaincants et capables d'influer sur la société en proposant

des solutions qui répondent à la mosaïque intellectuelle sociétale».

Pour M. Choukri, «c'est la différence qui fonde toute créativité intellectuelle», tandis que l'individu «doit diversifier ses connaissances culturelles puisées principalement d'un réservoir diversifié de la culture de son environnement, mais aussi d'autres sociétés, afin de se construire une personnalité équilibrée qui accepte les autres et de posséder des aptitudes lui permettant de se mettre au diapason des développements et d'apporter un plus et non pas de se contenter simplement d'analyser la réalité».

De son côté, Akram Belkacemi de l'asso-

ciation Tanouine d'Alger a souligné que «l'élite de notre société devrait connaître l'histoire du pays pour pouvoir s'en inspirer par le biais d'une interaction positive avec les différents événements et ne pas rester en retrait», relevant que la fusion intellectuelle entre différentes orientations permet, notamment aux étudiants universitaires de faire partie de l'élite à travers des espaces de dialogue et de compétition intellectuelle.

Sara Mechri, du club littéraire Boumerdès Takra, a indiqué qu'un individu souhaitant être actif dans la société et ne pas rester en marge accroîtra indubitablement sa culture en lisant, précisant que «chaque ouvrage lu

constituera une nouvelle idée grâce à laquelle sa compréhension de la réalité pourra générer de nouvelles idées qu'il s'agit d'exploiter pour résoudre les situations en temps réel».

La deuxième édition du séminaire national dédié à la lecture, organisé au Park Landon, dans la capitale des Zibans, comprend plusieurs ateliers de lecture, de discussion et de vente-dédicace de livres, a été organisée par l'association Biskra Takra avec la participation de 30 clubs littéraires du pays et l'association Tunis Takra en sa qualité d'invité d'honneur.

Farid D.

PAROLES DE FEMMES

«Il y a plus d'une sagesse, et toutes sont nécessaires au monde ; il n'est pas mauvais qu'elles alternent.»

Marguerite Yourcenar



FEMMES

ILS ONT DIT :

«La connaissance parle, mais la sagesse écoute.»

Jimi Hendrix

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

ZINÉDINE ZIDANE : SA FOLLE CONFIDENCE SUR SA RENCONTRE AVEC SA FEMME VÉRONIQUE

Dans une biographie à paraître le 6 novembre prochain, Zizou évoque le moment où il a rencontré celle qui allait partager sa vie. Une rare (et jolie) confidence.

Depuis 1989 et ce jour où leurs regards se sont croisés à la cafétéria du foyer de jeunes travailleurs où tous deux résidaient à Cannes, ils sont devenus inséparables. Lui le timide marseillais d'origine algérienne et elle la pétillante aveyronnaise d'origine espagnole. Et c'est ensemble que Zinédine et Véronique Zidane vont connaître une belle ascension. Mais avant cela, il y a eu un coup de foudre, comme le confie l'ex international français dans *Zidane* (Flammarion), la biographie que lui consacre notre confrère Frédéric Hermel et qui paraîtra le 6 novembre prochain.

Zidane, d'ordinaire avare de confidences sur sa vie privée, a tout de même avoué au journaliste au fil des pages : «Quand je l'ai rencontrée, je me serais jeté du haut d'un immeuble. Pour elle, pour qu'elle m'aime... Oui je me serais jeté d'un immeuble...» Et ben si c'est pas de la rage, ça ! Véronique a toujours été son garde-fou, son empêchement de prendre la grosse tête. «Tant que je serai là, pas de risque que ça lui arrive. Pas le genre de la maison». Puis elle raconte même : «Si j'avais su qu'il deviendrait si célèbre, je ne l'aurais peut-être pas épousé !»

Tous deux se sont, par ailleurs, employés à protéger leur couple et surtout leur famille. Zizou a d'ailleurs avoué à «Fred» avoir peur qu'ils «deviennent des petits cons. Elle se trouve là ma plus grande crainte». Pour que cela n'arrive jamais : «Pas question de les pourrir». Et autre astuce pour que le nom Zidane ne devienne pas trop lourd à porter pour ses fils : on change de nom à l'école. C'est ainsi qu'on apprend que les petits Zidane étaient inscrits sous le nom de Fernandez (le nom de jeune fille de Véronique, ultra commun en Espagne) au Lycée français de Madrid...



SANTÉ

CONSOMMEZ DU CALCIUM POUR VIVRE PLUS LONGTEMPS !

Bonne nouvelle pour les femmes, une alimentation riche en calcium permet d'augmenter leur durée de vie. Yaourt à volonté !

Une étude des chercheurs de l'Université McGill révèle que des apports journaliers en calcium et jusqu'à 1000 mg par jour limitent les risques de décès pour les femmes.

Le calcium est un nutriment essentiel pour les os et doit être consommé régulièrement pour être en bonne santé. Mais, de précédentes recherches avaient montré que la supplémentation en calcium pouvait être associée à un risque élevé de maladie cardiaque.

Lisa Langsetmo, chercheur associé à l'université McGill et David Goltzman, Professeur au Département de médecine McGill ont mené des recherches à partir des données de 9.033 Canadiens suivis durant 12 ans et participant à la cohorte Canadian Multicentre

Osteoporosis Study (CaMos) sur les effets d'une supplémentation en calcium sur le risque de décès. Pendant cette étude, 1.160 participants sont morts.

Les résultats de l'enquête ont démontré que la consommation quotidienne de suppléments de calcium est associée à un moindre risque de décès pour les femmes. La dose parfaite serait 1000 mg par jour. En revanche, cet apport en calcium n'aurait aucun effet sur les hommes.

La supplémentation en calcium doit être impérativement contrôlée par un médecin. Préférez modifier vos apports naturels de calcium dont les effets sont aussi probants que la supplémentation. Qui, elle peut augmenter le risque de problème cardiaque. Les résultats de cette étude sont publiés dans le *Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism*.



Les DÉBATS

Quotidien national

d'information

Edité par la SARL

MAHMOUDI INFO

Le fondateur

Abderrahmane Mahmoudi

Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Nadjib STAMBOULI

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Ligue professionnelle de football

La programmation inquiète les clubs



Il semblerait que l'éternel problème de la programmation est toujours d'actualité avec ce qui se passe avec les dirigeants de la Ligue qui ne prennent pas en compte certains

paramètres qui restent pourtant très importants. Ainsi, et après l'affaire du derby algérois programmé malgré le fait qu'un des deux clubs avait relevé le fait qu'il avait certains joueurs en EN mili-

taire, un autre scénario apparaît et qui risque encore de tout chambouler. La LFP a donc décidé de programmer les 9e et 10e journées de la Ligue sans pour autant caser les matchs en retard

qui concernent les formations engagées dans les compétitions africaines. Encore une erreur donc des décideurs de la balle ronde nationale qui font ce que bon leur semble sans se référer aux acteurs de la balle ronde nationale qui devraient, normalement être au courant de la programmation avant sa publication sur le site de la Ligue. Sous d'autres cieux rien n'est laissé au hasard et ont négocié sur certaines choses avant même le début de la saison pour éviter tout malentendu et ne pas se trouver dans une situation difficile comme cela se passe chez nous. Mais il semble que rien de cela n'intéresse nos dirigeants qui sont déconnectés de la réalité du terrain. Ainsi donc, certains se demandent maintenant comment va-t-on caser ces matchs en retard et si le championnat se terminera dans les temps avec cette programmation approximative. Il est clair que cela ne sera pas facile pour ces formations qui devront trouver des astuces pour terminer la saison dans les meilleures conditions et éviter de fatiguer leurs joueurs et cela arrangera certainement les équipes qui possèdent de la profondeur dans le banc avec des remplaçants qui auront approximativement le même niveau que les titulaires.

Imad M.

CHAN 2020/La FAF assume l'élimination

L'Algérie paye son "manque flagrant" de préparation

La sélection algérienne des joueurs locaux, qui a échoué à se qualifier au prochain Championnat d'Afrique des nations CHAN-2020 au Cameroun, a payé son «manque flagrant» de préparation, a estimé la Fédération algérienne de football (FAF) dimanche sur son site officiel. «Contraints au match nul à l'aller (0 à 0), au stade Mustapha-Tchaker de Blida, les hommes de Ludovic Batelli ont plié à trois reprises en première mi-temps face à une sélection marocaine

déterminée et mieux en place», samedi soir au stade municipal de Berkane, écrit l'instance fédérale dans son compte-rendu. Les Marocains (tenants du trophée) ont scellé leur qualification en première période pour l'emporter facilement (3-0) grâce à des buts signés Benoun (27e sur penalty), Ahadad (32e) et Nahiri (41e), devant des joueurs algériens «complètement dépassés», regrette la FAF. L'unique participation de l'Algérie au CHAN remonte à la deuxième édi-

tion disputée en 2011 au Soudan, au cours de laquelle elle a terminé le tournoi au pied du podium (4e). «Ainsi, le Maroc, tenant du titre en 2018, ira défendre sa couronne au Cameroun (...) Quant à l'Algérie, absente depuis 2011 et payant son manque flagrant de préparation, (elle) devra patienter jusqu'en 2022 où elle prendra part au CHAN qu'elle organisera sur ses terres», conclut l'instance fédérale.

AS Monaco

Slimani buteur et passeur face à Rennes

Passeur puis buteur, l'international algérien Islam Slimani, a contribué largement à la victoire de l'AS Monaco contre le stade Rennais (3-2), lors de la 10e journée du Championnat de France, disputé dimanche. Après 3 minutes de jeu, Slimani a offert une passe décisive à son coéquipier Wissam Ben Yedder, mais par la suite, les visiteurs ont trompé la vigilance monégasque à deux reprises par l'intermédiaire de Faitout Maouassa (12e) et Adrien Hunou (48e). Slimani est revenu encore une fois pour rendre les pendules à l'heure à la 56e grâce à une

passe de l'international espagnol Cesc Fabregas. Alors que les deux équipes se dirigeaient vers un score de parité, Ben Yedder offre une victoire sur le fil à Monaco dans le temps additionnel (90e+3). Il s'agit du 5e but et de la 7e passe décisive pour l'international algérien qui a été classé second meilleur joueur de mois de septembre du championnat français de Ligue 1 « Conforama, à l'issue du sondage effectué au niveau du public et des joueurs évoluant dans ce palier de la compétition. Slimani, 31 ans, sous contrat avec la formation anglaise de Leicester City jusqu'en

2021, avait débarqué sur le Rocher le 20 août dernier, sous forme d'un prêt avec option d'achat, lui qui avait évolué les deux précédentes saisons à Fenerbahçe (Turquie) et Newcastle (Angleterre), également sous forme de prêt. L'Algérien Slimani, reste également le second meilleur buteur en sélection nationale avec 30 buts, derrière le goleador de tous les temps, Abdelhafid Tassafout (36) et devant Rabah Madjer (29 buts). Islam Slimani avait inscrit son 30e but, le 11 octobre courant lors du match amical face à la RD Congo (1-1) au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

USM Alger
Chendri reçu par le ministre Bernaoui

Le président du Conseil d'Administration de l'USM Alger (Ligue 1 de football), Boualem Chendri, a été reçu par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, indique dimanche un communiqué de la direction du club algérois. Lors de cette audience accordée par le ministre, la discussion a concerné la situation générale du club, en présence du secrétaire général, Mounir Debichi et des représentants de supporters et d'anciens joueurs du club, indique la même source. «Après échanges de différentes parties, le ministre a demandé à la direction de lui fournir un dossier contenant des documents officiels et bilans des exercices précédents, chose faite par la direction cet après-midi», a-t-on ajouté. La direction de l'USM Alger avait déjà envoyé des écrits, entre autres, tous les dossiers explicatifs de la situation générale du club, et ce, depuis le mois de juillet 2019, précise le communiqué du club algérois.

Grand-Prix Chantal-Biya
de Cyclisme

Lagab vainqueur du maillot jaune

L'Algérien Azzedine Lagab a remporté le maillot jaune du Grand-Prix cycliste Chantal-Biya (Cameroun), à l'issue de la 4e et dernière étape dont la victoire est revenue à son compatriote,

Yacine Hamza. A l'issue de cette dernière étape courue entre Sangmélima et Douala sur une distance de 166,2 km, Hamza a franchi la ligne d'arrivée au sprint final, réalisant un temps de 4h15:38, devant les deux Néerlandais Florian Smits et Arjan Hofman, crédités du même temps. Au classement général, Lagab a endossé le maillot jaune du vainqueur final avec un temps général de 13h08:42, à huit secondes sur le Slovaque Marek Canecky et le Néerlandais Arjan Hofman. L'Algérie a été représentée par cinq cyclistes dans cette compétition, à savoir Azzedine Lagab, Abderrahmane Mansouri, Nassim Saïdi, Hamza Yacine et Oussama Chebaloui, sous la conduite de l'entraîneur Chérif Merabet.

Championnat arabe des clubs
de Basketball

Le NB Staouéli dans le groupe 2

Le NB Staouéli a hérité du groupe 2 de la 32e édition du Championnat arabe des clubs messieurs de basket-ball, prévu du 21 au 31 octobre à Salé au Maroc, à l'issue du tirage au sort effectué dimanche. Outre le club algérien, le groupe 2 est composé de l'AS Salé (organisateur), Al Ahly Tripoli (Libye), Services postaux (Palestine) et Al-Koweït (Koweït). Le groupe 1 regroupe Al Ittihad d'Alexandrie (Egypte), Monastir (Tunisie), FAR (Maroc) et Al-Almani (Soudan), tandis que le groupe 3 est composé du Club de Beyrouth (Liban), Al Ahly Sedab (Oman), El Jazira (Egypte), Al Rifaa (Bahreïn) et Al Rayyane (Qatar). Toutes les rencontres de la 32e édition du Championnat arabe des clubs, se joueront à la salle Fath-Allah Al Bouazaoui de Salé.

Mondiaux de judo (juniors)

Le CSA/Ouled Bahia remet en cause la préparation de ses athlètes

La direction du club sportif amateur Ouled El Bahia (Oran) a exprimé sa déception après l'élimination, dès les premiers tours des Championnats du monde de judo juniors à Marrakech (Maroc), de ses deux athlètes Anouar Hicham Hached (+100 kg) et Abdelkader Mabrouk (-73 kg). De grands espoirs étaient placés sur ces deux judokas pour offrir à l'Algérie des médailles dans ce rendez-vous planétaire qu'abrite le Maroc, sauf que les concernés

ont surpris plus d'un en passant à côté de la plaque. Pour le club de Ouled El Bahia, devenu depuis quelque temps un pourvoyeur de jeunes talents au profit des différentes équipes nationales de judo, «la responsabilité incombe à la Fédération algérienne de judo», lit-on sur la page facebook officielle de ce club de la capitale de l'Ouest du pays. «La FAJ devra revoir sa copie en matière de préparation car des judokas comme Hached et Mabrouk ont toutes les

capacités pour monter sur le podium, d'où notre grande stupéfaction en les voyant quitter la compétition dans des tours avancés», a regretté le CSA/Ouled El Bahia. Pour les dirigeants de cette formation aussi, «la FAJ n'a pas mis tous les moyens à même d'assurer une bonne préparation au profit des deux judokas et ne leur a pas permis aussi de se frotter au haut niveau pendant la préparation». Après l'élimination précoce des représentants algériens dans cette

épreuve, tous les espoirs étaient placés sur Hached pour offrir une médaille à l'Algérie et sauver par là même la face. Ayant passé avec succès le premier tour, l'enfant d'Oran n'a néanmoins pas pu aller au-delà des huitièmes de finale. Pourtant, tout plaçait en sa faveur lors de son combat avec son homologue français, averti à deux reprises, «mais le manque de concentration a joué un mauvais tour à Hached», a estimé la même source.



Algier
Ensoleillé
Min 14 °C
Max 28 °C



Oran
Ensoleillé
Min 12 °C
Max 29 °C



Annaba
Ensoleillé
Min 15 °C
Max 28 °C

À l'approche de la campagne électorale

Rabehi met en garde contre les fake news

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, a mis en garde, hier à Alger, les professionnels de l'information contre le risque «de tomber dans le piège des fake news» (fausses informations), insistant sur l'importance pour tous de «se conformer aux règles de professionnalisme pour être au service de la profession et préserver la cohésion sociale».

Invité du forum du quotidien *Echaâb*, consacré à «la fausse information et les moyens de la juguler», M. Rabehi a indiqué qu'«à l'approche de la campagne électorale pour la présidentielle, la mission des professionnels de l'information et des médias s'avère difficile, car ils seront, non seulement appelés à produire des informations précises, fiables et sourcées, mais également à ne pas tomber dans le piège des fake news, qui sont malheureusement relayées, voire amplifiées par certains».

L'Algérie qui «défend les valeurs d'ouverture et de liberté y compris la liberté de la presse, à l'instar des autres pays aux traditions démocratiques séculaires, ne tolérera pas la propagation des «fake news», vu les graves dérapages qui en découlent, dont l'entrave aux libertés et aux acquis démocratiques», a-t-il soutenu.

Pour faire face à ce «venin qui empoisonne les échanges sur les réseaux sociaux, il y a deux solutions : la première est détenue par les professionnels auxquels incombe la responsabilité de lutter contre ce phénomène, par la performance professionnelle et le respect des règles d'éthique professionnelle, et la deuxième est la contribution des personnes, qui sont appelées souvent par engagement civil ou social, à servir l'intérêt général et il s'agit là précisément des citoyens», a-t-il fait savoir.

Les fake news ou les fausses informations sont devenues «un véritable concurrent de l'information produite par les médias traditionnels, des médias qui ont enregistré une baisse d'audience auprès des jeunes en particulier», a-t-il précisé avant de relever que la lutte contre ces fausses informations en terme du contenu «ne se limite pas aux réseaux sociaux, mais elle consiste en une approche renouvelée de l'information dans les médias traditionnels qui sont, par excellence, le producteur professionnel et moral de l'information officielle, responsable et fiable et qui doit donner au contenu médiatique ou informatif, des facteurs de diffusion plus efficaces et actualisés, à même de permettre, de par la qualité et le volume, d'assurer une présence plus importante de ces médias sur le réseau».

Les médias traditionnels peuvent, poursuit le ministre, mener «une large opération de communication en direction des différentes générations et catégories, y compris le milieu éducatif, en vue de sensibiliser le citoyen aux risques et dangers des fake news aux visées sournoises et malveillantes, et fournir les indices permettant leur détection».

Pour ce faire, M. Rabehi a appelé à «tirer profit des autres expériences en vue de mettre en place l'arsenal juridique adéquat devant juguler cette pratique qui a modifié la trajectoire de processus politiques cruciaux et déstabilisé certains pays».

Reda A.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

SAADANI SORT DE SA RESERVE



Béchar

Arrestation d'un dangereux criminel



Un dangereux criminel, qui était en fuite et activement recherché à travers le pays, a été arrêté dimanche par les brigades spécialisées de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Béchar, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication et des relations publiques de cette Sûreté.

L'arrestation de cet individu, âgé d'une quarantaine

d'années, répondant aux initiales S.K, mais plus souvent connu sous le pseudonyme de Frimija, a eu lieu à la suite de renseignements faisant état de la présence à Lahmar (30 km de Béchar) d'un suspect ayant à son actif plusieurs délits et crimes dont de violentes agressions contre des citoyens à travers les wilayas de l'ouest du pays, a-t-on précisé.

Un dispositif sécuritaire a

été mis en place en étroite collaboration avec les éléments des brigades de recherches et d'investigation (BRI), a permis son arrestation dans le lieu même où il se cachait, a-t-on ajouté.

«Grâce au système d'identification et de recherche de la police algérienne (Sirpal), S.K a pu être intégralement identifié pour ses délits et crimes et constitution de bande de malfaiteurs pour lesquels il était recherché par les services de sécurité à travers le pays et recherché par la justice et les services de police judiciaire de la wilaya de Tlemcen», a souligné la même source.

Après la finalisation des procédures judiciaires criminelles, ce dangereux criminel a été présenté au procureur de la République près le tribunal de Béchar, qui a ordonné son transfert immédiat devant le tribunal de Tlemcen pour répondre de ses crimes, a-t-on aussi fait savoir. Des avis de dénonciation des crimes de ce dangereux criminel ont été auparavant partagés à travers les réseaux sociaux pour avertir la population.

R. L.

Attentats de 2015 en France

Les juges ont terminé l'enquête

Les juges d'instruction français chargés de l'enquête sur les attentats du 13 novembre 2015 qui avaient fait 130 morts dans les villes de Paris et Saint-Denis ont terminé leurs investigations, a-t-on indiqué lundi de source judiciaire.

Quatre ans après ces attaques qui furent les plus meurtrières de la vague d'attentats terroristes en France, les magistrats ont annoncé hier, leur intention de clore l'information judiciaire, ouvrant un délai d'un mois pour les observations des parties et pour les réquisitions du parquet national antiterroriste français, avant une décision finale des juges sur la tenue d'un procès. Au total, 14 personnes, dont 11 en détention provisoire, sont mises en examen dans cette enquête tentaculaire, qui doit déboucher sur un procès à Paris qui ne se tiendra pas avant un an, au mieux. Parmi elles, Salah Abdeslam, d'origine marocaine, seul membre encore en vie des trois commandos terroristes qui ont perpétré ces attaques,

est incarcéré en France, trois ans et demi après avoir été arrêté en Belgique.

Cinq autres suspects, parfois présumés morts en Syrie ou en Irak comme les frères Clain, sont visés par un mandat d'arrêt.

Le 13 novembre 2015, neuf hommes avaient attaqué en plusieurs points la capitale française et Saint-Denis (région parisienne), aux abords du Stade de France, à des terrasses de restaurants et dans la salle de concerts du Bataclan à Paris, faisant 130 morts et plus de 350 blessés.

Les investigations ont mis au jour une cellule terroriste bien plus importante derrière ces attentats, revendiqués par l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/Daech), avec des ramifications à travers l'Europe, essentiellement en Belgique. Le 22 mars 2016, elle avait aussi frappé à l'aéroport et dans le métro de Bruxelles, faisant 32 morts.

L. M.

ACTU...

M'sila

Saisie de trois fusils de chasse

Trois fusils de chasse et une quantité de munitions détenus illégalement ont été saisis par les éléments de la Sûreté de wilaya de M'sila et cinq personnes ont été arrêtées dans cette affaire, a annoncé, hier, la cellule de communication de ce corps constitué. L'opération a été déclenchée suite à des informations faisant état de la détention d'armes à feu sans autorisation par un citoyen résidant au chef-lieu de wilaya, a précisé la même source, soulignant que les investigations menées ont permis d'interpeller le propriétaire des fusils de chasse et quatre complices. Les impliqués dans cette affaire de trafic d'armes seront présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de M'sila pour le chef d'inculpation, «possession et commercialisation et trafic d'armes», ont conclu les services de police.

L. M.

Alger

Incendie dans un appartement dans la commune de Sidi M'hamed

Un incendie s'est déclaré, hier, dans un appartement situé au niveau de la rue Ali Azil dans la commune de Sidi M'hamed (Alger), a indiqué un responsable de la Protection civile, assurant qu'aucune victime n'a été déplorée. Les services de la Protection civile ont reçu un appel à 8h10, signalant un incendie qui s'est déclaré dans un F3 situé au deuxième étage d'un immeuble de cinq étages dans la rue Ali Azil (commune de Sidi M'hamed), a souligné le chargé de l'information à la Protection civile, le lieutenant Benkhalfallah Khaled. Les mêmes services qui ont mobilisé quatre camions anti-incendie et un camion-échelle, ainsi qu'une ambulance, ont réussi à circonscrire l'incendie, a-t-il soutenu, ajoutant que l'appartement a complètement brûlé, sans enregistrer de perte humaine. Les causes de l'incendie seront déterminées à la fin de l'enquête, a-t-il expliqué.

T. F.

Skikda

Destruction d'une casemate pour terroristes

Une casemate pour terroristes contenant des effets vestimentaires et divers objets a été détruite par un détachement de l'Armée nationale populaire lors d'une opération menée dimanche dans la wilaya de Skikda, indique hier, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de recherche menée dans la zone de Tayoussam, wilaya de Skikda (5^e Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 20 octobre 2019, une casemate pour terroristes contenant des effets vestimentaires et divers objets», note la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières ont saisi, en coordination avec les services des Douanes à Tamanrasset 6^e Région militaire, «2 800 litres de carburant destinés à la contrebande», ajoute le communiqué.

Par ailleurs, des garde-côtes «ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de sept personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à El Kala (5^e Région militaire), alors que cinq immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tiaret et Relizane (2^e Région militaire)», conclut le MDN.

Reda A.